

Groupe Romande Energie

Rapport de durabilité

Extrait du *rapport de gestion 2022*

Périmètre, contenu et objectifs du rapport

Ce troisième Rapport de durabilité du Groupe Romande Energie, dont le siège est situé à Morges (Suisse), présente les informations quantitatives et qualitatives nécessaires à la compréhension de ses enjeux matériels de développement durable pour l'année civile 2022. Il couvre l'ensemble des activités du Groupe et des entités rattachées à Romande Energie Holding SA.

GRI 2-2

Les déclarations contenues dans le présent Rapport de durabilité se réfèrent à l'ensemble du Groupe. Toutefois, en fonction de l'enjeu traité, le périmètre peut être plus restreint. Si les données et les éléments d'information concernent exclusivement certaines unités ou certains pays, cela est mentionné explicitement dans le texte et dans les légendes des illustrations ou des infographies. Romande Energie a choisi d'appliquer les standards de la Global Reporting Initiative (GRI) dont les fondements se basent sur les trois piliers du développement durable (piliers économique, sociétal et environnemental) sur lesquels Romande Energie a construit sa démarche de durabilité. Celle-ci constitue un enjeu stratégique incontournable pour le maintien et le développement de nos activités. Nous souhaitons rester au plus proche de nos parties prenantes pour les accompagner dans la nécessaire transition énergétique tout en répondant au mieux à leurs attentes. Ce rapport permet ainsi au lecteur de comprendre notre démarche de durabilité, nos enjeux et nos ambitions en tant qu'entreprise responsable.

Ce Rapport de durabilité fait partie intégrante du Rapport de gestion 2022 et a été préparé en conformité avec les normes GRI:2021. Les standards sectoriels GRI applicables au Groupe Romande Energie, à savoir «Utilities» et «Renewable Energy» n'ont pas encore été élaborés, si bien que nous ne sommes tenus de nous conformer qu'aux standards universels (GRI 1, 2 et 3) et aux standards liés aux enjeux matériels. Les références aux indicateurs GRI se trouvent dans l'index en page 96.

GRI 2-3

Vérification des données

Ce rapport a été lu et approuvé par les membres du Conseil d'administration. En conformité avec les standards de la GRI, le rapport a été communiqué à la GRI pour la notifier de l'utilisation des normes GRI par le Groupe en 2022.

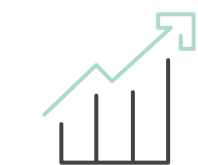
GRI 2-5

Les trois piliers au coeur de l'activité et de la stratégie de Romande Energie

Dès 2019, Romande Energie intègre la durabilité au coeur de son organisation. Celle-ci repose sur les trois piliers du développement durable, chacun faisant l'objet d'un suivi spécifique:

- **Pilier économique:** une offre de services à valeur ajoutée innovante plébiscitée par nos clients
- **Pilier sociétal:** un leadership conscient au service de l'intelligence collective des parties prenantes
- **Pilier environnemental:** une intention authentique et ambitieuse au service de la transition énergétique

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie 2021-2026, Romande Energie s'est aussi fixée des objectifs stratégiques pour chaque pilier:



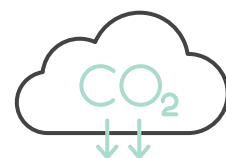
Économique

Créer une valeur pérenne et diversifiée



Sociétal

Enthousiasmer nos parties prenantes



Environnemental

Diminuer les émissions de gaz à effet de serre

La durabilité s'inscrit dans toutes les strates de notre activité

Malgré des adaptations de notre stratégie 2021-2026 au regard du contexte économique et politique, le Groupe Romande Energie confirme l'ancrage de la durabilité dans la conduite de ses activités et s'organise afin de généraliser cette démarche. Suite à la nomination en 2021 de la première Responsable de la Durabilité du Groupe, nous comptons en 2022 deux nouveaux collaboratrices et collaborateurs dédiés: une Responsable Durabilité et Innovation au sein de l'Unité d'Affaires Solutions Energie et un Responsable Durabilité au sein du service Achats.

Notre démarche de durabilité est désormais basée sur un mode de gouvernance partagée qui sera progressivement formalisé au cours de l'année 2023. Depuis le 1er juillet 2022, la Responsable de la Durabilité du Groupe est directement rattachée au directeur général afin d'assurer la transversalité des actions à mener dans et par l'entreprise. Des «ambassadeurs» de la durabilité identifiés au sein des différentes Unités d'Affaires et de Support, deviendront progressivement des référents internes sur des thématiques-clés telles que la biodiversité, l'économie circulaire, la diversité et l'inclusion sociale, la finance durable, l'éthique des affaires, la santé et sécurité au travail, etc. L'identification de ces ambassadeurs a été partagée avec les collaboratrices et collaborateurs directement concernés, ainsi qu'avec les membres du Comité de direction.

Par ailleurs, la Responsable de la Durabilité porte une Initiative de Transformation dans le cadre de la stratégie 2021-2026. A ce titre, deux séances par année sont organisées a minima avec le Comité de direction et le Conseil d'administration pour assurer un suivi régulier du plan d'actions et un partage de connaissances avec les instances dirigeantes.

Concernant plus particulièrement le pilier environnemental, une communauté dédiée a été mise en place en 2022. Cette instance, composée d'un référent par Unité d'Affaires, de l'équipe du Système de Management Intégré (SMI) ainsi que des personnes de contact en charge de l'élaboration du bilan de gaz à effet de serre, se réunit à fréquence trimestrielle. Ces séances permettent d'échanger sur l'entier des projets en cours en lien avec le pilier environnemental mais aussi d'assurer une meilleure coordination des actions intra et inter-métiers.

GRI 2-22

Parties prenantes au coeur de notre écosystème

Les parties prenantes sont liées aux processus et procédures internes de notre activité et référencées au sein de l'outil ARIS (Architecture of Integrated Information System). Elles font l'objet d'une analyse régulière pour en revoir les besoins et attentes afin d'améliorer continuellement la réponse donnée par Romande Energie.

Le Groupe Romande Energie reconnaît l'importance du dialogue avec ses parties prenantes, comme un élément-clé de sa démarche de durabilité. Basé sur des échanges constructifs, tant à l'interne qu'à l'externe, le développement de cette relation suivie et basée sur la confiance constitue un atout pour Romande Energie tant sur l'appréciation des attentes que sur l'identification d'enjeux stratégiques d'avenir ou d'innovation, par exemple. Nous avons quatre engagements envers les parties prenantes internes et externes:



Inform

(rapports, brochures, site Internet, communiqués de presse, événements)



Ecouter

(évaluations, médias, enquêtes online, entretiens, courriers, espace clients, espace investisseurs, espace fournisseurs, hotline)



Impliquer

(réunions, workshops, forums, Intranet, réseaux sociaux)



Collaborer

(partenariats, plateformes de partage d'idées)

GRI 2-29

Adhésion à des associations professionnelles

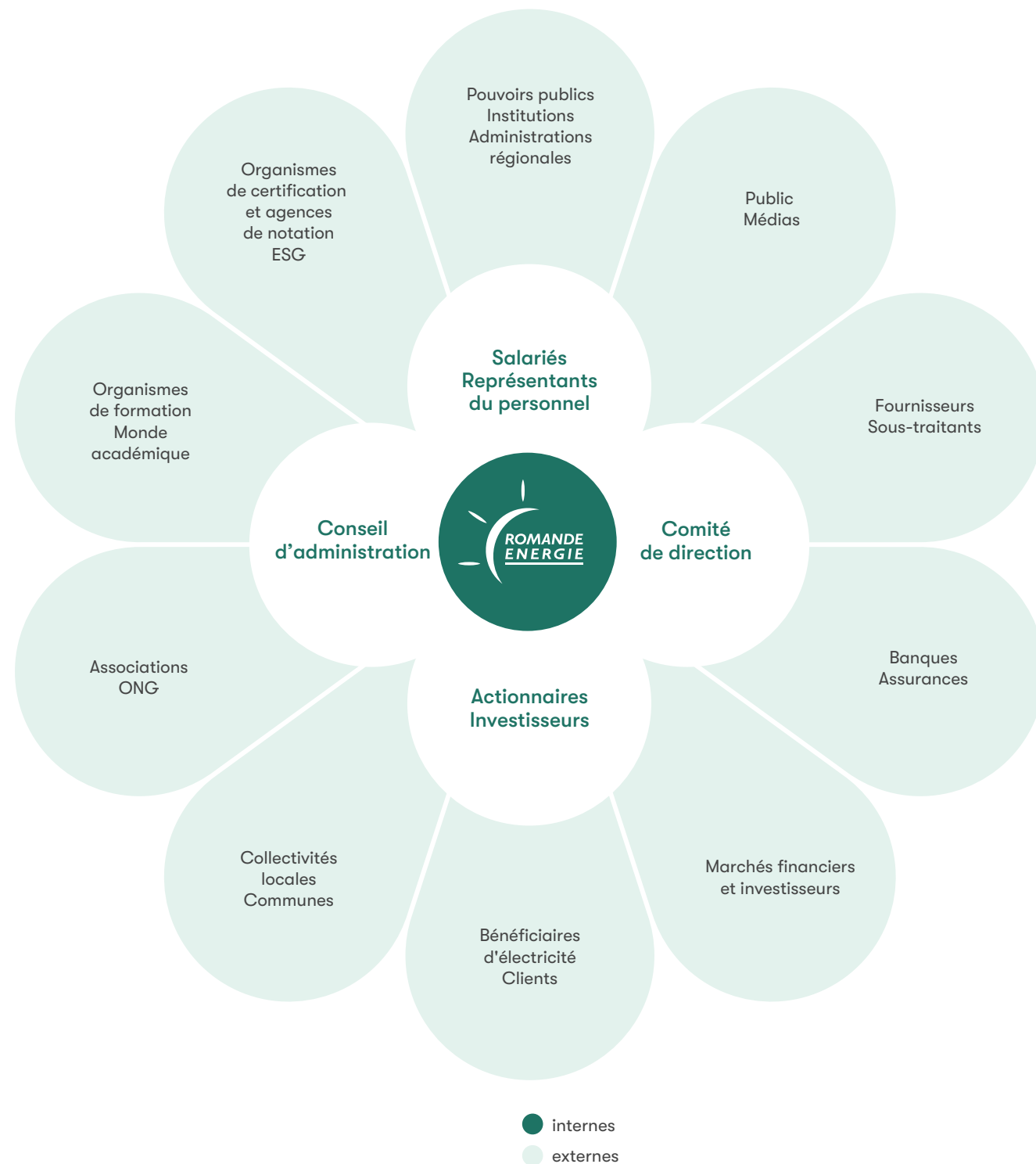
Romande Energie soutient le milieu associatif suisse au travers du versement d'une cotisation annuelle à une cinquantaine d'associations professionnelles ou par la participation à des événements relatifs à l'évolution du contexte réglementaire ou du secteur de l'énergie en général.

Même si Romande Energie porte une attention particulière à chaque association qu'elle soutient, nous entretenons des liens très réguliers avec les associations suivantes:

- L'Association des entreprises électriques suisses (AES)
- Le Centre de Formation romand des Electricien.ne.s de Réseau (CIFER)
- Le Centre de Recherches Energétiques et Municipales (CREM)
- La Chambre valaisanne de commerce et d'industrie
- La Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève
- La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie
- Electrosuisse
- Géothermie-Suisse
- Association Smart Grid Suisse (VSGS)
- GREE (Groupement romand pour l'énergie éolienne)
- Nomads Foundation
- RegioGrid
- Suisse Eole
- swisscleantech
- Swissolar.

GRI 2-28

Cartographie des parties prenantes internes et externes



Au niveau des métiers, des contacts réguliers ont lieu avec les autorités cantonales, voire fédérales (DIREN, OFEN, OFEV).

Évaluation de la matérialité

En 2021, le Groupe Romande Energie a réalisé sa première matrice de matérialité en sollicitant et en impliquant ses parties prenantes-clés (internes et externes). Dans un esprit constructif d'échange mutuel et de transparence, un questionnaire leur a été adressé afin d'évaluer le degré d'influence, dans leur prise de décision, des impacts économiques, sociétaux et environnementaux générés par les activités du Groupe. Le même questionnaire a été soumis à l'entier des membres du Comité de direction et du Conseil d'administration. **GRI 2-17**

Comme annoncé dans notre Rapport de durabilité 2021 et bien que les standards de la GRI recommandent une actualisation de la matrice de matérialité tous les 2 à 3 ans, nous avons souhaité réitérer cet exercice dès l'année 2022 pour y apporter des bonifications comme suit :

- Proposer une échelle d'évaluation des impacts plus granulaire (10 graduations au lieu de 4 en 2021)
- Elargir le panel des personnes sollicitées parmi les parties prenantes déjà identifiées en 2021 (pour mémoire : fournisseurs, clients, collaboratrices et collaborateurs, communes, monde académique et agences de notation spécialisées/organismes de certification)

- Associer une nouvelle partie prenante, i.e. les actionnaires/investisseurs/bailleurs de fonds
- Analyser les résultats selon une approche similaire à celle utilisée dans le cadre de nos enquêtes Marketing (Net Promoter Score)
- Communiquer les résultats consolidés à toutes les parties prenantes sollicitées, soulignant que les réponses au questionnaire étaient anonymes (seul le type de partie prenante était connu)

Une telle approche vise à renforcer la crédibilité de notre démarche de matérialité. Elle démontre également notre volonté de transparence et d'exemplarité vis-à-vis de nos parties prenantes.

Les réponses obtenues nous ont permis d'identifier les enjeux matériels pour le Groupe et/ou ses parties prenantes.

GRI 2-29

Matrice de matérialité consolidée 2022 du Groupe Romande Energie

Importance des impacts pour les parties prenantes	Important	Importance des impacts pour Romande Energie	Très important
▲	<ul style="list-style-type: none"> • Actions en faveur de l'environnement (par exemple, puits de carbone)* 	<ul style="list-style-type: none"> • Santé et sécurité au travail • Politique d'égalité salariale • Investissements dans les énergies renouvelables • Impact sur la biodiversité* • Réduction de l'empreinte carbone • Conformité environnementale • Gestion des déchets et recyclage • Transparence sur le bilan de gaz à effet de serre* 	
▲	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion responsable des achats • Investissements dans l'innovation et la digitalisation • Dialogue avec les parties prenantes • Recrutement et rotation du personnel • Avantages sociaux • Diversité et inclusion sociale • Liberté syndicale • Impacts des activités sur les communautés locales • Evaluation des impacts sociétaux des fournisseurs et clients • Evaluation des impacts environnementaux des fournisseurs et clients 	<ul style="list-style-type: none"> • Contribution au développement du tissu économique local* • Gestion rentable des ressources énergétiques • Protection et sécurité des données* • Conformité à la réglementation sociale • Formation du personnel 	
	Important	Importance des impacts pour Romande Energie	Très important

* Nouveaux enjeux matériels identifiés en 2022

A la lecture de la matrice de matérialité réalisée en 2022, voici la liste de nos enjeux pertinents (i.e. ceux apparaissant comme «très important» pour Romande Energie et/ou ses parties prenantes):

- La formation du personnel
- La santé et sécurité au travail
- La politique d'égalité salariale
- La conformité à la réglementation sociale
- Les investissements dans les énergies renouvelables
- La réduction de l'empreinte carbone
- La transparence sur le bilan de gaz à effet de serre
- Les actions en faveur de l'environnement (par exemple, puits de carbone)
- La conformité environnementale
- L'impact sur la biodiversité
- La protection et sécurité des données
- La contribution au développement du tissu économique local
- La gestion rentable des ressources énergétiques
- La gestion des déchets et le recyclage

Les actions entreprises par Romande Energie au regard de ces enjeux matériels restent cohérentes avec les objectifs listés dans l'Agenda 2030 du Canton de Vaud.

GRI 2-14, GRI 3-1, GRI 3-2



Alignement sur les objectifs de développement durable de l'ONU

En appuyant son modèle d'affaires sur les trois piliers du développement durable, Romande Energie confirme sa volonté d'être un acteur engagé de la transition énergétique en Suisse romande. Afin de confirmer sa démarche et de s'inscrire durablement dans l'Agenda 2030 des Nations Unies, Romande Energie a initié en 2020 un processus d'alignement au cadre des dix-sept Objectifs de Développement Durable (ODD)*, dont douze sont désormais au cœur de la stratégie de l'entreprise.

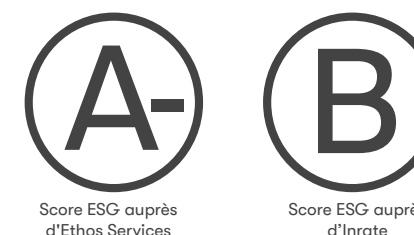
L'impact sur la biodiversité apparaissant comme un enjeu matériel en 2022, trois ODD s'ajoutent à la liste communiquée en 2021: les ODD 6, 14 et 15. Le quatrième ODD supplémentaire (ODD 3) s'explique par la publication d'indicateurs-clés relatifs à la santé et sécurité au travail.

Confiant dans ses capacités de progression par l'innovation et le dialogue constructif, le Groupe est prêt à relever ce défi collectivement et remercie ses collaboratrices et collaborateurs, clients, fournisseurs et investisseurs pour leur engagement à ses côtés.

Suivi de notre performance ESG

Nous suivons avec attention l'évolution des notations ESG délivrées par Ethos Services et Inrate, deux acteurs majeurs en Suisse de l'évaluation de la performance ESG (Environnemental, Social et de Gouvernance).

En 2022, nous avons maintenu notre score ESG à A- auprès d'Ethos Services mais avons amélioré notre score global de neuf points en une année passant ainsi à un score de 58 points (principalement liée à la gestion de nos différentes parties prenantes). Nous avons également amélioré notre score ESG auprès d'Inrate, passant de B- à B.



Les rapports détaillés fournis par les deux organismes précités nous permettent d'améliorer chaque année notre stratégie et notre gouvernance en matière de durabilité. Ces rapports font l'objet d'une analyse approfondie par la Responsable de la Durabilité et la Secrétaire du Conseil de Romande Energie. Les axes d'amélioration sont ensuite partagés par les différents répondants au sein de l'organisation afin d'identifier les actions à mettre en œuvre le cas échéant.

Chaque année, nous nous efforçons d'intégrer des bonifications dans le Rapport de gestion. Les critères de notation pouvant être améliorés sont présentés en Comité de direction, puis au Conseil d'administration afin d'identifier de potentielles actions de remédiation.

GRI 2-12, GRI 2-13, GRI 2-17



Contact

Pour toute question relative au rapport de durabilité du Groupe Romande Energie:

Contact Médias et Edition

Caroline Monod, Conseillère en Communication et Business Partner Finance et Services
Romande Energie SA - Rue de Lausanne 53 - 1110 Morges
Tél. direct: +41 21 802 95 78
caroline.monod@romande-energie.ch

Contact Durabilité

Audrey Cauchet, Responsable de la Durabilité
Romande Energie SA - Rue de Lausanne 53 - 1110 Morges
Tél. direct: +41 21 802 97 36
audrey.cauchet@romande-energie.ch

GRI 2-3

Remerciements

La rédaction du Rapport de durabilité est le fruit d'un travail collectif et nécessite un engagement fort de la part des différents contributeurs. Nous tenons donc à remercier chaleureusement nos partenaires ainsi que les collaboratrices et collaborateurs ayant contribué à la rédaction de l'édition 2022 de ce rapport:

Amanda, Anna, Audrey Carine, Carla, Caroline, Christelle, Christian, Christophe, Claire, Cyril, David, Emilie, Emma, Emmanuel, Enrico, Fabio, Fabiola, Federico, Florence, Géraud, Giulio, Grégory, Hugo, Laurent, Lawrence, Lisa, Louis, Manuel, Marjorie, Marta, Martial, Martin, Martina, Mathilde, Maxime, Nadège, Nathalie, Nicolas, Olivier, Oscar, Paola, Paolo, Patrick, Philippe, René, Sandrine, Sarah, Sébastien, Tanja et Véronique.



Notre raison d'être :

«RElier nos énergies pour accompagner notre région vers un avenir durable»

En affirmant sa raison d'être et en actualisant ses valeurs, le Groupe a franchi une nouvelle étape dans le cadre de son évolution culturelle. Co-construite par nos collaborateurs et collaboratrices, notre raison d'être est : «**RElier nos énergies pour accompagner notre région vers un avenir durable**».

Son objectif est multiple: orienter nos choix stratégiques futurs, développer nos produits et services, renforcer la loyauté de nos clients, revoir nos processus, augmenter la valeur de notre marque, engager/conservier/attirer talents et partenaires. Si Romande Energie gagne ainsi en attractivité, notre raison d'être a également pour but d'être une source d'inspiration pour tous, un guide nous permettant de naviguer dans un environnement VUCA (Volatility, Uncertainty, Complexity et Ambiguity).

Quant au choix de nos valeurs qui sont : «**fiabilité, collaboration, authenticité, simplicité, audace**», celles-ci définissent notre identité singulière. Elles nous permettent et nous permettront d'avoir un impact tant sur notre manière de vivre ensemble au sein de Romande Energie mais aussi avec l'ensemble de nos parties prenantes, en guidant nos comportements et nos interactions.



Méthodologie

L'élaboration de notre raison d'être a été réalisée de manière collaborative au cours des 18 derniers mois par un groupe d'une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs représentatifs des métiers, hiérarchies, anciennetés ou Unités de Romande Energie. Ces «Éclaireurs» ont mené tout d'abord un travail personnel sur leurs propres valeurs et raisons d'être, puis un travail approfondi et itératif sur celles de l'entreprise. Après une formation aux processus de l'intelligence collective, ils ont animé une trentaine d'ateliers participatifs ayant réuni près de 400 collaboratrices et collaborateurs de Romande Energie dans toute la Suisse Romande. A ces ateliers se sont ajoutés des entretiens menés auprès de 50 parties prenantes qui ont permis de recueillir les perceptions extérieures à l'entreprise (fournisseurs, clients, partenaires ou investisseurs) et d'impliquer activement notre Direction sous le regard attentif de notre Conseil d'administration.

Cette démarche se veut avant tout valorisante, source d'inspiration, de sens et d'énergie pour chacun de nous, que nous soyons collaboratrice, collaborateur ou partenaire.

Pourquoi ce projet? Pour faire de Romande Energie une entreprise unique, inspirante pour ses collaborateurs et ses parties prenantes aujourd'hui ET demain.

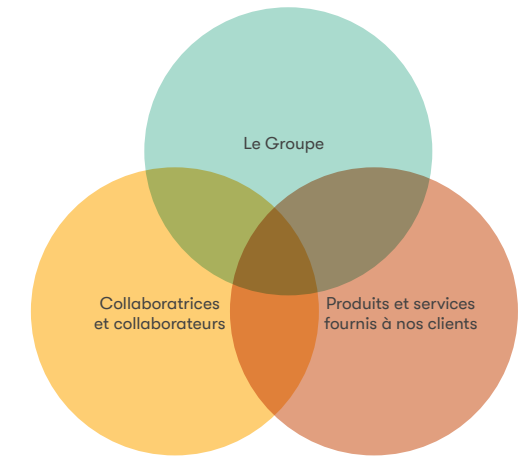
Dans un monde en pleine mutation, avoir une raison d'être et des valeurs partagées nous rendra plus à même de relever les défis environnementaux, sociétaux et économiques qui se présentent à nous. Il s'agit d'un acte engageant car nous définissons la raison de notre existence et notre contribution à la société.

30 ateliers participatifs

réunissant près de **400** collaboratrices et collaborateurs de Romande Energie

Conformité environnementale

Le pilier environnemental du Groupe Romande Energie a pour ambition de diminuer l'empreinte du Groupe sur son environnement naturel en agissant sur trois niveaux : les collaboratrices et collaborateurs, le Groupe ainsi que les produits et services fournis à nos clients.



Nous sommes responsables de notre impact sur l'environnement. Aussi, les questions environnementales sont gérées comme une partie intégrante de nos activités.

En tant qu'énergéticien et entreprise suisse responsable, Romande Energie s'efforce de s'inscrire dans la droite ligne des réglementations fédérales, cantonales voire communales au travers de ses activités et de ses actions. L'entreprise est attentive à l'évolution de la réglementation en vigueur pour l'ensemble de ses activités concernant la réalisation de projets d'énergie renouvelable.

Au niveau fédéral:

- loi sur l'énergie
- loi sur l'approvisionnement électrique
- loi sur l'utilisation de la force hydraulique
- loi sur la protection des eaux
- loi sur la protection de l'environnement et toutes leurs ordonnances d'application
- projet de révision de la loi fédérale sur la réduction des émissions de CO₂

Au niveau cantonal:

- loi vaudoise sur l'énergie et son règlement
- nouvelle loi vaudoise sur la protection du patrimoine naturel et paysager
- loi valaisanne sur l'énergie
- loi valaisanne sur l'utilisation des forces hydrauliques et ses règlements et arrêtés d'application.

Notre service juridique est chargé de la veille légale (suivi des nouvelles lois et des changements législatifs, en particulier dans le secteur de l'énergie et de l'environnement), chaque métier du Groupe assurant également une veille réglementaire propre à son activité.

Des séances d'information régulières sont également organisées avec les différentes associations environnementales, les parties prenantes, le Canton de Vaud, l'OFEN (l'Office fédéral de l'énergie) et l'OFEV (l'Office fédéral de l'environnement) concernant les enjeux liés à la biodiversité, aux milieux naturels et au paysage. Des événements de proximité sont organisés pour permettre aux riverains de venir constater par eux-mêmes les travaux réalisés et de poser leurs questions.

Concernant notre mécanisme de gestion des plaintes liées à l'environnement, quelques rares plaintes pour nuisance sonore ont été émises par des riverains au cours du développement de nos centrales hydroélectriques durant la phase de chantier, ou durant la phase d'exploitation, en particulier pour le bruit en sortie du canal de fuite. Dans de tels cas, ces plaintes sont toutes traitées et ont pu parfois se traduire par une adaptation des travaux et/ou des équipements.

GRI 2-25

En 2022, Romande Energie n'a identifié aucun cas de non-conformité à la législation et/ou à la réglementation environnementale.

GRI 2-27

En 2022, Romande Energie n'a identifié aucun cas de non-conformité à la législation et/ou à la réglementation environnementale.



Focus sur l'orientation client au cœur de notre stratégie d'entreprise'

Comptant parmi les cinq initiatives de transformation de la stratégie de Romande Energie, l'orientation client est une des priorités du Groupe : il s'agit de remettre le client au centre de nos préoccupations afin d'améliorer les expériences vécues. Savoir-faire et savoir-être sont deux axes essentiels d'évolution, et reposent sur ces concepts-clés :

simplicité – proximité – compétence

En termes de savoir-faire, nous avons commencé à déployer plus systématiquement des questionnaires de satisfaction client ainsi qu'à analyser les causes principales de réclamations, afin de comprendre où étaient les points de friction et entrer dans une logique d'amélioration continue de nos produits, processus et points de contacts. Chaque équipe s'approprie progressivement ces outils d'écoute de nos clients.

Pour ce qui est des réclamations, la majorité d'entre elles était historiquement traitées par enersuisse (société-partenaire en charge de la gestion de notre service Relations Clients), mais le développement des prestations hors monopole, dont les métiers s'occupent de bout en bout, incluant la relation client, a décentralisé les points de contact, rendant plus difficile la vue globale du nombre et des causes de réclamations. Nous travaillons à systématiser leur traitement et leur traçabilité, tant pour l'apprentissage des équipes que pour le pilotage stratégique par le management. L'implémentation d'un outil de ticketing, qui rendra les choses encore plus simples, est prévu pour 2024. Quant à Romande Energie Services, elle dispose de son propre système de traitement des réclamations qui a été validé dans le cadre de sa certification ISO

9001. Il inclut l'enregistrement et l'analyse des réclamations permettant leur traitement correctif et la définition et mise en œuvre de mesures préventives. L'approche est celle de l'amélioration continue avec un engagement fort de la Direction à apporter une réponse adaptée à chacune d'entre elles.

Un pôle UX (User Experience – Expérience Utilisateur) a également vu le jour en mars 2022 au sein de l'Unité de Support Digital et Innovation afin d'améliorer les expériences utilisateurs, notamment digitales. Les membres de l'équipe UX ont intégré les projets tels que Click & Charge, l'Espace Client, le Case management, et bien d'autres encore. Leur expertise permet de développer des fonctionnalités produits et services en adéquation avec les besoins de nos clients.

Cette année, des études qualitatives ainsi que des tests utilisateurs ont été réalisés auprès de nos clients autour de la mobilité électrique, du suivi de consommation dans les quartiers microgrid, dans le cadre de notre prestation Home as a Service (Installations de panneaux photovoltaïques et de pompes à chaleur pour les propriétaires de maison individuelle) et du risque de pénurie d'électricité. Ces résultats nous ont permis de connaître les besoins et problématiques de nos clients afin de leur apporter des solutions adaptées qui sont aujourd'hui en cours de développement.

La connaissance client et la qualité des données, la définition de stratégies d'acquisition et de service par segment de clientèle ou le reengineering des processus de la relation client, sont autant de chantiers complémentaires en cours qui nous permettront d'assurer de meilleures expériences clients, tout en étant plus efficaces à chaque étape de leurs parcours.

En termes de savoir-être des collaboratrices et collaborateurs, nous avons mis à disposition des formations pour mieux répondre à nos clients, des outils pour nos équipes de développement produit, ainsi que des ateliers d'intelligence collective autour des trois concepts susmentionnés. Tous les deux mois, un client représentatif de nos différents segments (particuliers, entreprises, communes ou acteurs de l'immobilier) vient sensibiliser le Comité de direction en témoignant de son expérience, de ses besoins et de ses attentes.

Nous mesurons la portée de ces actions tant sur les clients que sur les collaboratrices et collaborateurs, par le biais d'indicateurs tels que le niveau de satisfaction (interne et externe), le NPS (Net Promoter Score mesurant la recommandation) ou le Score d'Effort (le niveau de difficulté ressentie par le client afin d'obtenir ce qu'il souhaitait). Le chemin est encore long, mais nous sentons l'adhésion et la convergence progressives des différents services de l'entreprise.

Satisfaction clients

Le NPS Clients de Romande Energie (cibles privées et professionnelles confondues) mesure le taux de recommandation des clients appartenant à la zone de desserte de Romande Energie. Il a atteint 18 en 2022 et est en baisse par rapport à 2021. L'annonce des hausses tarifaires de même que les craintes de pénurie de l'automne passé ressortent des verbatims clients comme étant deux des raisons principales de cette baisse.

Les résultats des questionnaires de satisfaction sont analysés et une synthèse des résultats ainsi que des recommanda-

tions sont présentées au Comité de direction, aux Segment Managers, aux Product Owners concernés et à enersuisse. Chaque partie prenante est ensuite responsable d'établir un plan d'actions avec priorisation des mesures d'amélioration à mettre en place et de leur suivi. L'équipe Marketing & Communication et les Experience Designers restent à disposition des Unités d'Affaires afin de challenger et d'accompagner ces mesures en cas de besoin.

Le NPS donne le pouls du marché et permet d'optimiser les programmes pour atteindre l'objectif stratégique du Groupe qui est d'améliorer continuellement la satisfaction de ses clients en leur proposant des solutions porteuses de réelle plus-value. Dans le cadre de cette analyse, les différents parcours clients sont étudiés, les retours d'expérience des utilisateurs intégrés en continu afin d'assurer la constante amélioration de l'expérience client.

Concernant le mécanisme de gestion des plaintes, l'essentiel des réclamations est reçu et traité par enersuisse. Toutes les questions et plaintes sont traitées, mais il n'y a pas encore de pilotage actif du temps de traitement ou de la satisfaction client post-résolution.

Romande Energie Services a un système propre de traitement des réclamations qui a été validé dans le cadre de sa certification ISO 9001. Il inclut l'enregistrement et l'analyse des réclamations permettant leur traitement correctif et la définition et mise en œuvre de mesures préventives. L'approche est celle de l'amélioration continue avec un engagement fort de la direction à apporter une réponse adaptée à chacune d'entre elles.

Gestion responsable des achats

Le service Achats de Romande Energie veille à ce que les biens et services acquis répondent à des critères économiques, environnementaux et sociétaux de haut niveau sur l'ensemble de leur cycle de vie. Afin d'assainir la chaîne d'approvisionnement pour la rendre plus responsable et durable, Romande Energie se base sur un dialogue transparent et constructif avec ses parties prenantes et fournisseurs-partenaires.

A ce titre, à la suite d'un atelier sur l'économie circulaire réalisé en 2022 avec la participation de bureaux d'ingénieurs et de fournisseurs représentant un large panel des activités de Romande Energie, un groupe de travail sera mis en place en 2023. Celui-ci va évaluer les possibilités de mise en œuvre de projets d'économie circulaire dans le domaine des transports et de l'immobilier (construction durable).

Notre politique d'achats responsables favorise des impacts moindres sur la société et l'environnement

Le service Achats de Romande Energie prend en compte le développement durable en intégrant des critères de sélection de ses fournisseurs. En effet, le Groupe favorise les fournisseurs et sous-traitants travaillant de manière compétitive, socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

Romande Energie évalue régulièrement un nombre défini de ses fournisseurs selon un calendrier d'audits et d'évaluations dont le suivi décrit l'ensemble des interventions et leurs résultats. Il peut y avoir plusieurs types d'audit et d'évaluation relatifs à un début de collaboration, un fournisseur principal, un fournisseur unique d'un produit utilisé ou une résolution de défaut. Entre 30 et 40 fournisseurs sont évalués par année.

Compte tenu de l'ambition de Romande Energie de réduire l'empreinte carbone de sa chaîne d'approvisionnement et au regard des risques accrus liés à l'approvisionnement, les différents utilisateurs métiers sont régulièrement sensibilisés au besoin de privilégier le recours à une chaîne d'approvisionnement courte (fournisseurs locaux) tout en respectant les principes du multi-sourcing pour éviter une trop forte dépendance. En 2022, 45 % de nos achats (en francs suisses hors taxe) provenaient de fournisseurs romands dont 30 % de fournisseurs vaudois. Cette proportion est cependant une estimation prudente car certains fournisseurs ont leur siège en Suisse alémanique alors que Romande Energie peut être

en relation d'affaires avec l'une de leurs filiales ou succursales implantées en Suisse romande.

Notre politique d'achats s'efforce de donner plus de poids aux critères sociétaux et environnementaux dans le choix de ses fournisseurs et prestations. A titre illustratif, deux actions ont été menées en 2022.

D'une part, les critères d'évaluation repris dans les appels d'offres des marchés publics ont été revus par le service Achats, avant même la modification de la loi vaudoise sur les marchés publics. Ils intègrent désormais de nouveaux critères sociétaux et environnementaux dont la pondération a été également augmentée dans la note finale (critères qualitatifs basés sur des référentiels cantonaux). La pondération est portée à 10% au minimum.

D'autre part, le service Achats a initié l'envoi d'un questionnaire auto-déclaratif à ses fournisseurs afin que ceux-ci évaluent leurs propres impacts économiques, sociétaux et environnementaux. A l'issue de cette démarche, le service Achats attribuera une note à chaque fournisseur selon des critères liés à la durabilité.

Assainir la chaîne d'approvisionnement pour la rendre plus responsable et durable fait partie des objectifs stratégiques du service Achats. Les émissions de gaz à effet de serre liées aux achats de biens et de services représentent une part importante des émissions totales du Groupe (cf. bilan GES pages 68-71). Le service Achats souhaite collaborer plus étroitement avec ses fournisseurs partenaires pour identifier des leviers d'actions permettant de réduire l'empreinte environnementale de l'entreprise.

La satisfaction de nos fournisseurs-partenaires

La satisfaction des fournisseurs et partenaires de Romande Energie est régulièrement étudiée sous la forme d'enquêtes anonymes. En 2020, Romande Energie a fait partie des entreprises pionnières en élaborant un NPS. Un score de 50 avait été attribué par nos fournisseurs, atteignant ainsi un niveau exceptionnel, ceci lors d'une année de pandémie durant laquelle Romande Energie a porté une attention particulière à sa relation avec ses fournisseurs. La seconde enquête de satisfaction menée en 2021 a obtenu un score en légère baisse tout en conservant de très bons résultats avec un NPS de 46. La satisfaction de nos fournisseurs est largement confirmée en 2022 avec l'obtention d'un NPS de 55.

Gestion des déchets, recyclage et valorisation

Romande Energie s'engage pour le tri sélectif de ses déchets administratifs et industriels:

- **Bureaux:** séparation du papier et des autres déchets (verre, PET, batteries, etc.), utilisation de gobelets en carton recyclé pour les machines à café.
- **Huile des transformateurs:** nous sommes soumis à l'autorisation ESTI qui contrôle le respect des normes en vigueur.
- **Elimination des déchets de chantier:** nos Services Généraux sont responsables, en partenariat avec la société Spontis SA, de l'élimination de tous les déchets. Dans ce cadre, des containers de récupération et de tri des déchets de chantier ont été installés dans nos sites de production/d'exploitation et une action de sensibilisation a été réalisée auprès de nos collaboratrices et collaborateurs.
- **Déchets spéciaux:** ces déchets sont gérés en conformité avec les prescriptions légales (numéro de l'organisation remettante, bulletin de suivi, remise exclusive à des entreprises d'élimination agréées, etc.).
- **Recyclage des compteurs analogiques et électroniques:** le remplacement progressif des compteurs du réseau de Romande Energie génère une quantité importante de déchets dont nous valorisons actuellement la ferraille et les métaux (tant pour les compteurs analogiques en bakélite que les versions électroniques). Néanmoins, la collecte de plastiques est dans l'attente de la mise en production d'un projet à l'horizon 2024. D'ici là, ces déchets sont valorisés thermiquement par incinération à l'usine Tridel de Lausanne. L'installation finale permettra en 2024 d'avoir un nouvel exutoire pour la partie non-valorisée des compteurs et à terme pour d'autres collectes de plastiques.
GRI 301-2, GRI 301-3

La gestion des déchets de Romande Energie est en grande partie sous-traitée. En 2022, sur les 832 tonnes de déchets gérés par notre prestataire Thévenaz-Leduc, 729 tonnes ont pu être revalorisées, soit 87% des déchets considérés. La collaboration avec nos partenaires Thévenaz Leduc et Spontis s'est intensifiée depuis l'année 2022 avec la reprise de la gestion des déchets des sites d'exploitation. Cela nous permettra d'obtenir une cartographie plus précise de l'exutoire utilisé. La gestion des déchets par nos sous-traitants continue de faire l'objet d'une analyse approfondie qui se poursuivra tout au long de l'année 2023.

GRI 306-1, GRI 306-2, GRI 306-3, GRI 306-4, GRI 306-5



Diagnostic des pratiques environnementales réalisé par l'association ZeroWaste Switzerland

Romande Energie a pris l'engagement de diminuer ses émissions de gaz à effet de serre et de développer «une culture consciente et responsable» lors de l'annonce de sa stratégie 2021-2023. Dans le cadre de ses initiatives de transformation, le Groupe a mandaté l'association ZeroWaste Switzerland afin d'évaluer la maturité des pratiques environnementales des sites de Morges, Rolle et Noville. En ligne avec la mission de cette association de référence créée en 2015 qui œuvre en faveur de la réduction des déchets et du gaspillage, un fil rouge a été mis en place afin d'améliorer nos pratiques.

Le rapport 2022 établit que de bonnes initiatives ont déjà été mises en place comme l'extinction des enseignes lumineuses et la mise en veille profonde de certains appareils électriques, la mise à disposition de vélos électriques ou de vaisselle réutilisable, la diminution de la température, ou les conseils auprès des collaborateurs. Les fondamentaux, tels que le tri des déchets, sont correctement mis en place et performants. Le rapport de l'association note également la forte implication des concierges et des équipes rencontrées.

S'il reste encore des améliorations à apporter, ces résultats sont encourageants. Le Groupe est déterminé à soutenir davantage l'implication active de ses parties prenantes pour qu'elles deviennent actrices du changement en faveur de la réduction des déchets en Suisse.



Stratégie climatique de Romande Energie

La gestion du risque lié au changement climatique

Le changement climatique est générateur de risques et d'opportunités pour le Groupe, de nombreux axes de la stratégie étant orientés vers des produits ou services visant à réaliser une réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). Concernant les risques, les actifs de production et de distribution du Groupe sont soumis à des phénomènes météorologiques extrêmes dont la probabilité de survenance tend à s'accroître avec le temps. Ceux-ci peuvent alors engendrer des indisponibilités ou une usure plus rapide.

Le changement climatique a de nombreux impacts sur l'hydrologie (changement du régime des précipitations, augmentation de l'évapotranspiration en hiver et au printemps, diminution du ratio de précipitations solides / précipitations liquides, fonte plus précoce du manteau neigeux, retrait des glaciers, conflits dans les usages de l'eau, etc.). A terme, une baisse de production de l'ordre de 10% est attendue ainsi qu'une hausse des coûts d'exploitation du même ordre. Pour les parcs éoliens, la diminution du productible provoquée par la réduction de la densité de l'air - à la suite de l'accroissement des températures - est prise en compte dans les évaluations du Groupe.

Concernant l'activité de chauffage à distance, l'augmentation des températures tend à réduire les degrés-jours de chauffage et donc l'utilisation des actifs concernés, ce qui peut engendrer une sous-utilisation de la puissance disponible. Toutefois, cette capacité disponible peut être utilisée afin de servir un cercle de clients plus large.

GRI 201-2

Nos initiatives pour réduire notre empreinte carbone

Dans le cadre de sa stratégie 2021-2026, Romande Energie a défini un positionnement stratégique clair et ambitieux, celui d'être un acteur majeur de la décarbonisation de la Suisse romande à l'horizon 2040. A cette fin, Romande Energie contribue à la trajectoire vers la neutralité carbone nationale fixée par la Confédération, dans le cadre de la Stratégie énergétique 2050.

Cette trajectoire s'articule autour de trois actions-clés :

- La réduction de nos émissions dont le bilan est établi chaque année en conformité avec le standard international GHG (Greenhouse Gas) Protocol. Il s'agit de notre levier d'actions prioritaire afin de pouvoir réduire nos émissions jusqu'à l'atteinte d'un niveau minimum incompressible.
- La réduction des émissions chez nos clients pour laquelle Romande Energie a validé en juin 2022 un nouvel indi-

cateur stratégique pour mesurer sa contribution à la réduction de l'empreinte carbone de ses clients au travers de ses prestations de produits et prestations de service.

- L'augmentation de puits de carbone hors de notre chaîne de valeur en finançant des projets de reforestation.

En lien avec les conclusions du dernier Rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat), Romande Energie concentre ses efforts sur l'identification de solutions pour réduire son empreinte carbone. Tant que nous n'aurons pas atteint un niveau d'émissions résiduelles sur un ou plusieurs postes d'émissions, nous ne souhaitons pas avoir recours à l'achat de crédits carbone pour atteindre la neutralité. Par conséquent, notre contribution à l'augmentation de puits de carbone ne constitue pas notre axe de développement prioritaire. En revanche, notre capacité à réduire notre empreinte carbone ainsi que la mise à la disposition de nos clients de produits et prestations de service décarbonés sont des préoccupations quotidiennes qui impactent nos activités et nos choix stratégiques.

	Réduction de nos émissions	Réduction des émissions chez nos clients	Augmentation des puits de carbone
Impact	Dans notre chaîne de valeur	Dans notre chaîne de valeur	Hors de notre chaîne de valeur
Indicateur de suivi	Intensité carbone	Indicateur interne	tCO ₂ -e* émissions séquestrées
Objectif	-5% par an de notre intensité carbone (exprimée en grammes de CO ₂ par franc de chiffre d'affaires)	Non communiqué, sauf pour le CAD et la production de pellets	Entre 1'900 et 2'100 tCO ₂ -e par an
Exemples d'actions réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Electrification croissante de notre flotte de véhicules propriété de Romande Energie • Revue de la méthodologie de calcul des émissions liées à nos pertes réseau • Revue de la méthodologie de calcul des émissions liées à l'achat de garanties d'origine de notre production propre 	<ul style="list-style-type: none"> • Commune Rénove • Ma Commune et moi • Mise en place d'une méthodologie de calcul des économies de CO₂ liées à nos CAD et notre production de pellets 	Signature de deux conventions de reboisement en juin 2021 avec On a Mission et arboRise

* tCO₂-e: tonne CO₂ équivalent

Réduction de l'empreinte carbone

Le bilan de gaz à effet de serre de Romande Energie est établi selon les normes internationales en vigueur du protocole GHG (Greenhouse Gas Protocol), standard de référence le plus utilisé dans le monde.

Dans la continuité de ce qui avait été initié en 2021, vous trouverez ci-après les émissions des scopes 1, 2 et 3 au niveau consolidé et par Unité d'Affaires ainsi qu'une évaluation de la performance basée sur notre objectif stratégique «intensité carbone».

L'année 2022 a été marquée par la première parution de notre rapport CDP (Carbon Disclosure Project) concernant le changement climatique. Nous avons obtenu un score de C, classant notre entreprise dans la catégorie «Awareness» selon la nomenclature du CDP. Ce score est conforme à nos attentes et nous semble représenter correctement le niveau de prise de conscience du changement climatique au sein de l'entreprise. Par volonté de transparence et conscients des efforts qu'il reste à fournir, nous avons décidé de rendre public notre score ainsi que le contenu complet de notre rapport (basé sur le questionnaire complet et non la version simplifiée, option autorisée pour la première remise).

Révision du bilan GES 2020

Un bilan GES est un processus itératif permettant d'améliorer, année après année, notre niveau de connaissances sur nos différentes sources d'émissions ainsi que la collecte de données servant à les calculer.

A ce titre, deux postes d'émissions ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie en 2022, nous amenant à réviser rétroactivement le bilan GES 2020, année de référence de notre indicateur environnemental «intensité carbone par franc de chiffre d'affaires» :

- **Scope 2 / Pertes de transmission et distribution :** revue du facteur d'émission qui se base désormais sur le mix électrique résiduel suisse afin de corriger une inexactitude.
- **Scope 3 / Electricité vendue aux clients et à usage interne :** suppression de la prise en compte des émissions indirectes pour la part d'électricité provenant de notre production propre afin de pouvoir considérer correctement les efforts internes de production d'électricité d'origine renouvelable.

	Bilan GES 2020 révisé	Bilan GES 2020 révisé (Rapport de Gestion 2021)	Variations en tCO ₂ -e	Variations en %
Scope 1				
Emissions directes de GES	5 614	5 614	0	0%
Chauffage des bâtiments et équipement de chantier (énergie fossile)	234	234	0	0%
Chauffage à distance (énergie fossile, bois, pellets)	3 593	3 593	0	0%
Déplacements avec des véhicules propriété de RE	1 553	1 553	0	0%
Emissions fugitives (climatisation/réfrigération/disjoncteurs)	234	234	0	0%
Scope 2				
Emissions de GES induites par les pertes du réseau de distribution	3 056	802	2 254	281%
Pertes de transmission et distribution	3 056	802	2 254	281%
Scope 3				
Emissions en amont et en aval de Romande Energie	77 193	79 183	-1 990	-3%
Emissions indirectes du scope 1	1 042	1 042	0	0%
Electricité vendue aux clients et usage interne	18 681	20 671	-1 990	-10%
Voyage d'affaires des employés	157	157	0	0%
Déplacements pendulaires des employés	1 411	1 411	0	0%
Achats de biens et services	54 713	54 713	0	0%
Transport amont des produits et matières achetées	766	766	0	0%
Déchets générés dans les opérations	360	360	0	0%
Transport aval des produits et déchets	63	63	0	0%
Total	85 863	85 599	264	0%

Révision du bilan GES 2021

En complément des changements apportés sur le bilan GES 2020 qui ont été également répercutés sur le bilan GES 2021, trois autres mises à jour ont été intégrées a posteriori au scope 3 du bilan GES 2021, à savoir :

- **Electricité vendue aux clients et à usage interne :** prise en compte du marquage final des garanties d'origine, la version finale de l'année n'étant connue qu'au mois de juin de l'année n+1
- **Déplacements pendulaires des employés :** révision du nombre d'EPT (Equivalent Plein Temps), ayant considéré à tort les effectifs des sociétés-filles de Romande Energie Services qui ne sont pas intégrées
- **Achats de biens et de services :** poursuite du processus d'amélioration de la méthodologie de calcul

	Bilan GES 2021 révisé	Bilan GES 2021 publié	Variations en tCO ₂ -e	Variations en %
Scope 1				
Emissions directes de GES	6 404	6 404	0	0%
Chauffage des bâtiments et équipement de chantier (énergie fossile)	146	146	0	0%
Chauffage à distance (énergie fossile, bois, pellets)	4 576	4 576	0	0%
Déplacements avec des véhicules propriété de RE	1 582	1 582	0	0%
Emissions fugitives (climatisation/réfrigération/disjoncteurs)	100	100	0	0%
Scope 2				
Emissions de GES induites par les pertes du réseau de distribution	2 055	843	1 212	144%
Pertes de transmission et distribution	2 055	843	1 212	144%
Scope 3				
Emissions en amont et en aval de Romande Energie	77 673	81 559	-3 886	-5%
Emissions indirectes du scope 1	1 198	1 198	0	0%
Electricité vendue aux clients et usage interne	18 803	21 740	-2 937	-14%
Voyage d'affaires des employés	178	178	0	0%
Déplacements pendulaires des employés	1 429	1 754	-325	-19%
Achats de biens et services	54 845	55 469	-624	-1%
Transport amont des produits et matières achetées	777	777	0	0%
Déchets générés dans les opérations	380	380	0	0%
Transport aval des produits et déchets	63	63	0	0%
Total	86 132	88 806	-2 674	-3%

Bilan GES 2022 : variations, constats et améliorations attendues

Le bilan GES 2022 s'établit à 112'217 tCO₂-e, soit une hausse de 26'085 tCO₂-e par rapport à la version révisée du bilan GES 2021.

	Bilan GES 2022	Bilan GES 2021 révisé	Variations en tCO ₂ -e	Variations en %
Scope 1				
Emissions directes de GES				
Chauffage des bâtiments et équipement de chantier (énergie fossile)	90	146	-56	-39%
Chauffage à distance (énergie fossile, bois, pellets)	6 847	4 576	2 271	50%
Déplacements avec des véhicules propriété de RE	1 122	1 582	-460	-29%
Emissions fugitives (climatisation/réfrigération/disjoncteurs)	225	100	125	125%
Scope 2				
Emissions de GES induites par les pertes du réseau de distribution				
Pertes de transmission et distribution	1 850	2 055	-205	-10%
Scope 3				
Emissions en amont et en aval de Romande Energie				
Emissions indirectes du scope 1	1 579	1 198	381	32%
Electricité vendue aux clients et usage interne	18 757	18 803	-46	0%
Voyage d'affaires des employés	607	178	429	241%
Déplacements pendulaires des employés	1 454	1 429	25	2%
Achats de biens et services	78 246	54 845	23 401	43%
Transport amont des produits et matières achetées	1 109	777	332	43%
Déchets générés dans les opérations	285	380	-95	-25%
Transport aval des produits et déchets	47	63	-16	-25%
Total	112 217	86 132	26 085	30%

Pour la seconde année consécutive, nous avons également déterminé le bilan GES par Unité d'Affaires dont la répartition des émissions par scope pour l'année 2022 s'effectue comme suit :

Bilan Emission GES (tCO₂-e) 2022 par Unité d'Affaires



	Romande Energie Services		Réseaux		Solutions Energie	
Scope 1	191	1%	1 056	3%	6 898	16%
Scope 2	0	0%	1 850	5%	0	0%
Scope 3	22 566	99%	31 018	91%	35 952	84%

Les deux principales variations observées entre 2021 et 2022 concernent les émissions suivantes :

- **Scope 1 / Chauffage à distance (+2'271 tCO₂-e)**: un incident intervenu sur le chauffage à distance de Charmey nous a contraints à recourir au back-up mazout, auquel s'ajoute l'augmentation de la production de chaleur thermique liée à l'augmentation du nombre de chauffages à distance en service.
- **Scope 3 / Nos achats ont augmenté d'environ 30% en unités monétaires (+23'401 tCO₂-e)**: une augmentation de nos achats de l'ordre de 30% en unités monétaires, principalement sur les turbines hydrauliques, les panneaux solaires photovoltaïques, le matériel électrique et les équipements de chauffage. Cette augmentation reflète le développement important de nos activités et donc de nos investissements. De plus, pour pallier le risque de pénurie et ainsi sécuriser au mieux l'approvisionnement, nous avons stocké massivement du matériel en 2022. Enfin, nos émissions étant basées sur nos achats en unités monétaires, nous avons aussi subi l'effet de l'inflation en 2022.

A noter que la réduction des émissions du scope 1 «Déplacements avec des véhicules propriété de RE» provient principalement de l'externalisation d'une partie de la flotte de véhicules de Romande Energie Services dont les émissions apparaissent désormais dans le scope 3 «Voyages d'affaires».

Globalement, nous pouvons conclure que les scopes 1 et 2 de notre bilan GES sont peu émetteurs de CO₂ tandis que le scope 3 est principalement impacté par l'électricité vendue à nos clients et par nos achats.

Nos initiatives internes pour réduire les émissions du Groupe

Comme annoncé dans notre Rapport Annuel 2020, Romande Energie s'engage à réduire de 5% par an l'intensité carbone par franc de chiffre d'affaires généré.

À la suite de la révision du bilan GES 2020 (cf. page 68), nous avons été contraints de réviser l'intensité carbone de notre chiffre d'affaires à fin 2020 et de recalculer l'intensité carbone attendue entre 2021 et 2026. Notre intensité carbone à fin 2020 est désormais de 155 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires. Notre objectif est d'atteindre 114 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires d'ici fin 2026.

En conséquence, nous aurions dû atteindre une intensité carbone de 140 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires à fin 2022 et avons finalement atteint 148 gCO₂-e par franc de chiffre d'affaires. Comme évoqué précédemment, cette hausse

s'explique majoritairement par l'augmentation des émissions liées aux achats. Cette hausse correspond tant à la réalité de nos investissements et la sécurisation de notre approvisionnement au travers de stocks qu'aux limites de l'approche en unités monétaires utilisée actuellement pour calculer les émissions. Des actions ont d'ores et déjà été lancées début 2023 pour améliorer ce dernier aspect, notamment la revue complète de nos groupes marchandises pour avoir une granularité plus fine et identifier distinctement nos achats de matériels de nos achats de prestations de services et conseil, les émissions de CO₂ étant significativement différentes.

Même si nous sommes conscients que notre objectif d'intensité carbone n'a pas été atteint en 2022, nous tenons à souligner l'accroissement de nos investissements (CAPEX) dans les énergies renouvelables dans le but de décarboner la Suisse romande dès la mise en service de nos différentes installations. Cette dualité entre les besoins en investissements massifs sur le court terme en Suisse romande afin d'augmenter la production d'électricité et de chaleur d'origine renouvelable, et nos objectifs de réduction des émissions va probablement s'accroître dans le futur. En effet, lorsque nous investissons, nos achats de matériels et de prestations de service ont un effet direct sur notre empreinte carbone tandis que le chiffre d'affaires et les économies de CO₂ induites ont un effet décalé dans le temps.

S'agissant de l'électricité vendue à nos clients, nous sommes en partie limités dans nos leviers d'action par le fait que les émissions sont calculées à partir des garanties d'origine et de notre dépendance à la consommation de nos clients. Les fortes tensions intervenues sur le marché de l'énergie en 2022 ainsi que les phénomènes météorologiques (sécheresse) ont eu pour conséquence de limiter le choix des sources d'énergie disponibles sur les marchés suisse et européen. En revanche, nous avons pu observer des effets positifs en termes de sobriété et d'efficacité énergétique au cours du quatrième trimestre 2022. A cet égard, Romande Energie a mené différentes campagnes d'information et de sensibilisation auprès de ses clients pour les inciter à réduire leur consommation d'énergie dans le cadre du plan Ostral et en réponse au risque de pénurie.

GRI 3-3, GRI 302-1, GRI 302-2, GRI 305-1, GRI 305-2, GRI 305-3, GRI 305-4, GRI 305-5

Des solutions au service de la transition énergétique de nos clients

Le Groupe Romande Energie soutient ses clients dans leur démarche de transition énergétique afin de leur apporter des solutions innovantes et des services adaptés.

Economies de CO₂ générées chez nos clients: chauffage à distance et production de pellets

Nous avons décidé de publier pour la première fois les économies de CO₂ générées par nos clients grâce à nos chauffages à distance (CAD) et aux pellets vendus (produits par notre centrale de biomasse Enerbois). En 2022, nous estimons avoir contribué à générer 23'886 tonnes d'économies de CO₂-e. En tenant compte de l'historique, le montant cumulé d'économies de CO₂-e à fin 2022 s'établit à 100'197 tonnes.

En 2022, nous estimons avoir contribué à générer

23'886
tonnes d'économies de CO₂-e

En tenant compte de l'historique, le montant cumulé d'économies de CO₂-e à fin 2022 s'établit à

100'197
tonnes d'économies de CO₂-e



En l'absence de standard de calcul validé au niveau international, nous avons opté pour une approche conservatrice et considéré un périmètre comprenant deux types d'installations. Premièrement celles qui sont développées par Romande Energie. Deuxièmement, celles qui sont rachetées et sur lesquelles Romande Energie a apporté des améliorations se traduisant par une augmentation de production de chaleur, ou par une substitution de source d'énergie (bois remplaçant le gaz par exemple). Seul le remplacement de chauffages existants a été considéré (et non les chauffages de bâtiments neufs).

Dans les cas où la source d'énergie précédente était d'origine électrique, le facteur d'émission considéré est celui de Romande Energie, soit 11 gCO₂-e / kWh. Les émissions directes et les émissions indirectes liées à la production des énergies et à l'infrastructure ont été également considérées.

La production de pellets de notre centrale de biomasse Enerbois provient de sous-produits (écorces, sciures ou plaquettes) issus de la scierie Zahnd située à proximité. La part de pellets non-utilisée par les CAD (chauffages à distance) de Romande Energie est entièrement revendue.

Le CAD et la production de pellets contribuent actuellement fortement à notre indicateur interne «Economies de CO₂ générées chez nos clients». D'autres produits et prestations de services font également partie intégrante de cet indicateur et seront prochainement communiqués publiquement.

Commune Rénove

Initié en 2021 par Romande Energie et ses partenaires, le projet Commune Rénove a terminé avec succès sa phase pilote. Ce projet d'assainissement du parc immobilier a été déployé en premiers lieux sur les communes de Morges et Vevey. Soutenu par l'Office fédéral de l'énergie et la Direction de l'énergie de l'Etat de Vaud, il a permis de traiter jusqu'à présent 52 projets d'assainissement énergétique sur 350 priorités identifiées lors des analyses réalisées sur plus de 3'000 bâtiments.

Ces chiffres sont très encourageants et démontrent la nécessité d'accompagner nos parties prenantes dans un contexte où les démarches administratives et techniques restent encore trop complexes, et de travailler «main dans la main» avec nos partenaires publics et privés pour atteindre les objectifs de décarbonisation. L'assainissement énergétique du bâti, dont le rythme de rénovation du parc n'est actuellement que de 1% en Suisse, est incontournable si nous souhaitons atteindre les objectifs de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Au terme de sa phase pilote, en 2023, le projet Commune Rénove poursuivra son déploiement vers d'autres villes en Suisse romande car sa démarche est répliquable à grande échelle.

Romande Energie démontre ainsi la nécessité d'un accompagnement sur mesure dans un contexte où les démarches entreprises autour de la rénovation restent encore trop complexes et déroutantes pour les propriétaires.

«Ma commune et moi»

Lancé en septembre 2021 et poursuivi en 2022, le programme d'accompagnement personnalisé «Ma commune et moi» est proposé directement par les communes à leurs citoyennes et citoyens et vise à réduire l'empreinte environnementale des ménages. Cette initiative offre aux communes un instrument leur permettant d'atteindre leurs objectifs climatiques et d'en évaluer la progression. Porté en phase pilote par la commune d'Epalinges, ce programme d'accompagnement personnalisé est structuré par Romande Energie en collaboration avec la société de conseil en durabilité Alterna.

Durant un programme de coaching personnalisé de trois mois, des alternatives durables seront proposées sur les trois thèmes identifiés comme ayant le plus d'impact sur le bilan GES des ménages (66 % au total): l'habitat, la mobilité et l'alimentation. Des solutions comme le développement de circuits courts, du lien social ou de la mobilité douce sont autant d'éléments qui permettent d'améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants au sein des communes.

Depuis son lancement, les 325 personnes qui ont bénéficié du programme «Ma commune et moi» ont constaté une réduction moyenne de leur empreinte carbone de l'ordre de 20%. Les thématiques permettant les réductions les plus importantes sont la mobilité (42%) et l'habitat (37%), suivies par l'alimentation (15%). En 2023, le programme sera déployé dans 11 communes romandes: les communes d'Epalinges, Pully et Daillens renouvellent le programme, rejointes par St-Sulpice, Ecublens, Cossonay, Cugy et Vouvry. Les communes de Val de Bagne, Martigny et Martigny-Combe vont également déployer le programme en collaboration avec leurs fournisseurs locaux (Altis et Sinergy).

dss+
Protect. Transform. Sustain.

ZenCO₂: un partenariat entre Romande Energie et dss+ pour accompagner la décarbonisation des entreprises romandes

Lancée en septembre 2022, ZenCO₂ (vers le Zéro émission nette de CO₂) est un programme d'accompagnement et de conseil aux entreprises qui visent la réduction des émissions de gaz à effet de serre (décarbonisation).

Romande Energie s'est alliée aux compétences du groupe international basé à Genève dss+ (Conseil en gestion des risques opérationnels et en développement durable, anciennement Sofies) pour accompagner les entreprises romandes dans leur propre transition énergétique et climatique.

ZenCO₂ met à leur disposition une offre complète et modulable, qui va du conseil en réduction des émissions de gaz à effet de serre (quantification de l'empreinte CO₂ des activités, identification du potentiel de décarbonisation, planification des actions à mener), à la mise en œuvre concrète de projets multi-techniques de décarbonisation, et au pilotage du processus de transformation.

Romande Energie et dss+ combinent des outils, des méthodologies et des solutions appropriées et éprouvées pour formaliser de manière réaliste les ambitions de décarbonisation et atteindre ces objectifs.

Avec le soutien et subventions de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et du canton de Vaud, qui encouragent les démarches de décarbonisation et de durabilité des entreprises, ZenCO₂ canalise et soutient concrètement notre ambition de faire de la Suisse romande la première région décarbonée de Suisse.



Contribution à l'augmentation de puits de carbone naturels

Grâce à la signature de deux conventions de reforestation en juin 2021, Romande Energie souhaite contribuer à l'augmentation de puits de carbone naturels. Les deux projets en cours font l'objet d'un suivi régulier pour en garantir la traçabilité environnementale et sociétale.

arboRise: cinquante hectares de reboisement par année générés par Romande Energie en Haute-Guinée

Grâce au soutien de Romande Energie, la Fondation arboRise a de nouveau reboisé 50 hectares de manière participative et durable en Haute-Guinée. Plus de 500 familles locales ont été engagées afin de participer au processus complet de restauration des sols dégradés, de la récolte des graines forestières (40 espèces locales, pour renforcer la biodiversité) jusqu'à l'entretien régulier des terrains ensemencés. Les 50 hectares ont été répartis dans plusieurs villages différents (Borohila, Koyola, Kourouko, Linko et Sémandou) afin de minimiser les risques et renforcer l'impact environnemental, mesuré par des images satellites. À la suite d'une évaluation en collaboration avec les spécialistes du ForDev de l'ETHZ, l'impact social se révèle également très positif. Romande Energie contribue ainsi aux Objectifs de Développement Durable 1 (lutte contre la pauvreté), 5 (égalité), 13 (préservation du climat) et 15 (restauration des écosystèmes).

ON A MISSION.

ON A MISSION: 82'000 arbres plantés par Romande Energie au Népal

L'organisation à but non lucratif vaudoise ON A MISSION mène des projets de reforestation durable financés par des entreprises ou des particuliers souhaitant compenser leurs émissions de gaz à effet de serre. La sélection des projets tient compte de leur impact potentiel sur le climat mais aussi sur les communautés locales et la biodiversité. ON A MISSION garantit la transparence et une traçabilité des projets à l'aide d'images satellites et d'algorithmes qui mesurent la croissance des arbres et des forêts ainsi que d'un rapport de suivi trimestriel.

La zone de reboisement attribuée à Romande Energie se situe au Népal. A ce jour, plus de 245'000 arbres ont été plantés depuis le lancement du projet en 2019 dont 82'000 par Romande Energie depuis juin 2021. Cette campagne a nécessité 1'200 jours de travail d'une équipe composée à 76% de femmes en charge de la nurserie d'arbres et des plantations.

GRI 3-3, GRI 305-5

ON A MISSION a noué un partenariat avec Eden Reforestation Projects pour mener à bien ce projet dans une zone où la population locale est très dépendante des rendements agricoles. Ce projet favorise également les emplois féminins dans une région marquée par de fortes inégalités.

Impact sur la biodiversité

Enjeu majeur de notre matrice de matérialité 2022, tant pour le Groupe Romande Energie que pour l'ensemble de nos parties prenantes, la protection de la biodiversité fait partie de notre responsabilité environnementale et sociale d'entreprise.

En tant que producteur d'énergie renouvelable, Romande Energie est fortement ancrée sur les territoires de par ses infrastructures énergétiques (lignes électriques, barrages, panneaux solaires, éoliennes, etc.) mais également en tant qu'entreprise, ce qui implique des interactions constantes avec la nature. Notre activité étant en grande partie dépendante des ressources naturelles (eau, vent, biomasse, soleil, etc.), nous nous efforçons de réduire au maximum notre impact sur les écosystèmes.

Nos activités, et en particulier la construction et l'exploitation de centrales de production d'énergie, sont réalisées non seulement en adéquation avec les réglementations en vigueur, mais également en collaboration avec l'ensemble des parties prenantes afin d'anticiper l'évolution du cadre législatif et d'éviter tout surcoût ou retard dans nos projets.

Consciente des enjeux liés à la biodiversité, Romande Energie s'engage dans la protection de l'environnement, de la faune et de la flore dans ses projets.



Protection avifaune des supports moyenne tension

Depuis janvier 2020 la direction de l'Unité d'Affaires Réseaux de Romande Energie a approuvé une stratégie préventive de protection des oiseaux se perchent sur des supports électriques dangereux. Cette initiative va au-delà des obligations légales actuelles.

Plusieurs configurations de supports peuvent présenter des dangers d'électrocution pour des oiseaux de moyennes et grandes envergures. Ainsi, Romande Energie a défini un cadre précis relatif au besoin de sécurisation des équipements aériens en uniformisant les différentes configurations tout en installant des protections sur les zones présentant un risque d'électrocution.

Le champ d'application est le suivant :

- Supports sur lesquels des oiseaux ont déjà trouvé la mort
- Supports situés à proximité d'un site de reproduction d'oiseaux de grande envergure, tels que cigognes, hiboux grands-ducs, etc.
- Supports installés dans une région située sur un axe de migration
- Sur demande de l'ESTI (Inspection fédérale des installations à courant fort) à la suite d'une dénonciation ou de demande d'approbation des plans
- Lors de travaux de maintenance des lignes MT (Moyenne Tension) - si l'analyse demande un changement du support et que la configuration de son équipement est à risque, une protection avifaune sera systématiquement installée.

A ce jour, plus de 200 supports aériens sont protégés. Le critère de coûts pour la protection avifaune d'une ligne aérienne entre également en considération lors d'études de mise en souterrain du réseau.



Mise en service de la centrale hydroélectrique de Vuitebœuf

En juillet 2022, Romande Energie et ses partenaires ont inauguré la petite centrale hydroélectrique de Vuitebœuf située sur l'Arnon. Afin de permettre une intégration optimale dans son environnement, de nombreuses mesures ont été prises concernant la planification et la conception du projet. Ainsi, le choix de l'emplacement des ouvrages hors de vue du cheminement pédestre et de la partie patrimoniale des gorges ont été une priorité des développeurs du projet. La conception de la prise d'eau a été pensée dans le but d'augmenter la qualité de l'eau restituée et de réduire les effets sur la faune piscicole. La conduite forcée est enterrée sur la quasi-totalité de son tracé, principalement sous le chemin forestier actuel, et la centrale est construite à l'emplacement d'une ancienne scierie. Malgré des conditions météorologiques parfois difficiles (nombreuses crues), le chantier s'est bien déroulé et a fait l'objet d'un suivi environnemental rigoureux des travaux.

Romande Energie s'engage également pour la restauration ou la protection des habitats en faveur de la biodiversité lors des différents stades d'avancement de ses projets.

Centrales hydroélectriques en construction

Une attention permanente à l'environnement et à la biodiversité est intégrée dans nos processus lors du développement de projets de petites centrales hydroélectriques. A ce titre l'année 2022 a été ponctuée par un suivi environnemental assuré sur les chantiers du Pays d'Enhaut et du Glarey et par la mise en service de la centrale de Vuitebœuf.

Chantier du Pays d'Enhaut

A l'occasion du remplacement des conduites d'eau potable du Pays d'Enhaut par la Ville de Lausanne, deux nouvelles petites centrales hydroélectriques ont été construites par Romande Energie. Afin de limiter au maximum les impacts environnementaux lors de ces travaux importants, une approche constructive entre les différents partenaires ont permis de nombreuses synergies de travaux et la possibilité de mutualiser ces efforts.

Le remplacement par la Ville de Lausanne des conduites centenaires du Pays d'Enhaut, fournissant 15% de l'eau potable de la région lausannoise, a été mis à profit par Romande Energie afin d'ajouter une nouvelle fonction hydroélectrique au réseau d'adduction historique, sans atteintes ou prélèvements dans les cours d'eau de l'Eau Froide et de la Torneresse. Par ailleurs la rénovation des conduites a été l'occasion de repenser leur tracé, en privilégiant de les enterrer sous les routes et les chemins existants pour limiter leurs emprises en forêt, prairie et contourner le bas-marais d'importance nationale de Pâquier Mottier sur la Torneresse.

Etudes pour l'assainissement de la force hydraulique et la renaturation des cours d'eau exploités par nos centrales hydroélectriques

Depuis 2019, différents ouvrages hydroélectriques situés sur les rivières de l'Orbe, de la Venoge, de l'Avançon d'Anzeinde et de l'Avançon de Nant et appartenant à Romande Energie sont assujettis à une obligation d'assainissement par le Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité du Canton de Vaud. Ces obligations d'assainissement découlent de la planification cantonale stratégique, elle-même résultant de la modification de la loi fédérale sur la protection des eaux de 2011 (LEaux), portant sur la renaturation des eaux. Romande Energie doit ainsi procéder à l'assainissement des éclusées et au charriage lors de ces travaux afin de protéger la migration piscicole. Pour procéder à ces assainissements, des méthodologies développées par l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) sont appliquées. Les études des variantes d'assainissement sont en cours.



Ces différents assainissements doivent être coordonnés avec les autres exploitants présents sur les cours d'eau, notamment les Usines Métallurgiques de Vallorbe SA (UMV) et vo énergies SA sur l'Orbe, ainsi qu'avec les Forces Motrices de l'Avançon (FMA) sur les Avançons d'Anzeinde et de Nant.

A des fins de coordination et de transparence des démarches, les séances d'avancement intègrent aussi bien les autorités cantonales (et ponctuellement fédérales) que les associations environnementales et ONG impliquées dans ces différents dossiers, en plus des différents exploitants concernés.

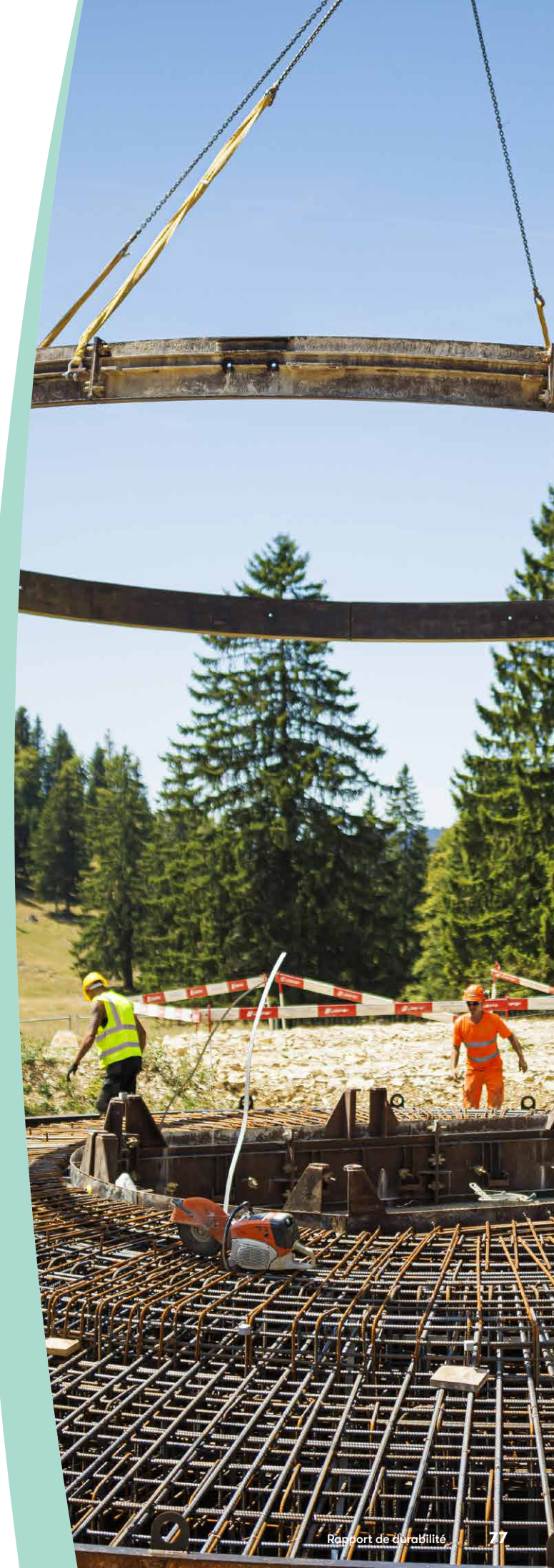
Parc éolien de Sainte-Croix

La construction des «Eoliennes de Sainte-Croix» a débuté en octobre 2021. Romande Energie s'est engagée à protéger la nature et la biodiversité de ce site. Un suivi environnemental très rigoureux est mené sur le chantier par un comité composé des autorités cantonales, communales et des associations environnementales qui suit la mise en place des mesures et propose des améliorations. Les aspects environnementaux ont été intégrés dès le début de l'étude du parc. Nous nous efforçons d'éviter et de minimiser les impacts sur l'environnement et sur les écosystèmes environnants. Lorsque les impacts ne peuvent pas être évités ou atténués, nous mettons en place des mesures de compensation et de restauration, comme des murs en pierres sèches pour compensation paysagère.

Les mesures environnementales prises pendant ce chantier ont pour but de protéger la faune. En effet, la mise en place de barrières sur la route de la Limasse ou à l'entrée de la forêt du Corbet protégera la faune de dérangements pendant les périodes hivernales en limitant l'accès aux véhicules motorisés.

De plus, des travaux sylvicoles ont été entrepris pour favoriser des zones propices au Grand Tétrás comme des travaux d'ouverture sur les boisés du pâturage du Corbet, ou l'entretien d'une futaie jardinée favorable aux tétraonidés. De plus, la gestion sylvicole doit permettre également de maintenir une structure d'âge d'arbres et une composition de peuplement adaptée aux objectifs biologiques du Grand Tétrás.

GRI 3-3, GRI 304-1, GRI 304-2, GRI 304-3



Investissement dans les énergies renouvelables et gestion rentable des ressources énergétiques

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie, le Groupe prévoit d'investir plus d'un milliard de francs à l'horizon 2026 afin de renforcer son positionnement en tant qu'acteur de la décarbonisation et d'accélérer la transition énergétique de la Suisse romande. En droite ligne avec la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération, Romande Energie s'engage à produire plus d'énergie renouvelable et locale.

Ces investissements sont essentiellement dédiés aux domaines d'activité suivants :

- L'augmentation du volume de sa propre production d'électricité entièrement renouvelable (entre autres hydraulique, éolienne et photovoltaïque) ainsi que de la production d'énergie thermique renouvelable (chauffage à distance à base d'énergie renouvelable ou d'eau du lac, par exemple)
- Le déploiement de nouvelles solutions pour nos clients dédiées à l'efficacité énergétique et l'économie des ressources (isolation, rénovation du bâti), ainsi que la production décentralisée d'énergies renouvelables (pompes à chaleur, production solaire)
- Le développement des réseaux et du comptage intelligent, dans le but de contribuer à l'électrification de la société et d'optimiser les flux d'énergie sur notre réseau et ceux de tiers (solution globale de microgrid).

Ce plan d'investissements s'inscrit dans une vision à long terme de la croissance des revenus de Romande Energie. Il a pour but de constituer un portefeuille d'activités diversifié et résilient aux fluctuations du marché, afin d'assurer la pérennité du Groupe et de satisfaire les attentes de rentabilité des investisseurs sur la durée.

Au niveau financier, les investissements récurrents sont couverts par la capacité d'autofinancement du Groupe. Le plan de croissance est assuré, entre autres, par des levées de fonds sur le marché des capitaux, le marché bancaire, les plateformes de financement et les co-investissements.

Première émission obligataire verte

L'année 2022 fut une année charnière pour le Groupe qui a initié de nouvelles sources de financements. En juillet 2022, Romande Energie Holding SA a émis avec succès son premier emprunt obligataire vert (Green Bond) coté à la SIX Swiss Exchange d'un montant de CHF 100 millions sur 15 ans. Cet emprunt vert a rencontré un solide écho auprès de la communauté financière. Romande Energie bénéficie ainsi de conditions d'emprunt très attractives et d'une source de financement importante afin de soutenir son ambitieuse stratégie d'investissement dans les énergies renouvelables.

En parallèle et toujours en 2022, notre Groupe a sécurisé ses besoins de trésorerie et de financements par l'ouverture de lignes de crédit auprès de banques suisses pour un montant total de CHF 227 millions dont CHF 80 millions sous la forme de facilités de crédit «vertes». Romande Energie a également mis en place un accès à des financements via des plateformes spécialisées permettant de diversifier pleinement ses sources de crédit et d'accéder à une communauté élargie d'investisseurs. En ce qui concerne les activités françaises de Romande Energie, le déploiement des investissements prévus dans le cadre de la stratégie 2021-2026 du Groupe sera principalement soutenu par des banques locales et européennes via des crédits syndiqués à long terme.

Dans le but d'intégrer proactivement les investisseurs privés et les entreprises dans la transition énergétique, Romande Energie mène plusieurs axes de réflexions au sujet du financement participatif, à ce stade encore relativement peu développé en Suisse.

GRI 3-3, GRI 203-1

En juillet 2022, Romande Energie Holding SA a émis avec succès son premier emprunt obligataire vert (Green Bond) coté à la SIX Swiss Exchange d'un montant de

CHF 100
millions sur 15 ans.

Exemples de réalisations en 2022



L'Avançon - Centrale hydroélectrique du Glarey

L'Avançon de Bex est un cours d'eau des Préalpes vaudoises dont les eaux sont utilisées pour produire de l'énergie hydroélectrique au travers de plusieurs ouvrages successifs. Afin de valoriser le potentiel de production de courant électrique d'origine renouvelable, Energie Renouvelable de l'Avançon SA construit actuellement une nouvelle installation afin de turbiner les eaux dérivées de l'Avançon en continuité de la centrale de Milan, en cours de modernisation par Saline de Bex SA.

L'Avançon de Bex est un cours d'eau piscicole, la truite de rivière y est régulièrement observée et pêchée. Ce poisson, qui apprécie tout particulièrement les eaux fraîches et bien oxygénées, effectue des déplacements en fin d'année pour rejoindre ses lieux de ponte constitués de graviers, appelés frayères. Des mesures environnementales ont donc été associées au projet afin d'en limiter ses impacts et équilibrer celui-ci selon les principes du développement durable. En complément du maintien d'un débit résiduel suffisant pour assurer tout au long de l'année les différentes fonctions du cours d'eau (maintien de la qualité des eaux, habitats diversifiés pour les animaux et les végétaux, ...), une mesure de compensation visant à revaloriser une portion du cours d'eau en faveur des truites a été intégrée au projet.

La coordination avec les travaux de modernisation de l'installation gérée par Saline de Bex SA a permis une alimentation directe de la prise d'eau du Glarey par les eaux turbinées de l'installation située juste en amont, sans que celles-ci ne transitent par le lit de la rivière. La prise d'eau qui existe actuellement dans l'Avançon, qui alimentait une installation reprise et prolongée dans le cadre du projet du Glarey, n'est donc plus nécessaire. Il a ainsi été possible d'intégrer au projet technique l'aménagement d'une passe à poissons formée de bassins successifs qui leur permettra de franchir cet obstacle artificiel et de pouvoir ainsi reconnecter des habitats importants pour la survie de la faune piscicole. Cette mesure s'inscrit dans une réflexion globale de long terme afin

de rendre plus facilement accessible aux truites les zones de fraie les plus favorables situées en aval et en amont de Bex.

Au terme du chantier, le cordon boisé riverain impacté temporairement par les travaux sera rétabli et même prolongé en amont, au niveau d'une berge qui pourra être renaturée. Cela rétablira la liaison biologique terrestre que la faune locale emprunte préférentiellement lors de ses déplacements tout en lui offrant ombrage, refuge et source de nourriture.

Valorisation de l'excédent de chaleur du site industriel d'Unimed via le réseau de chauffage à distance d'Ecublens «ECUCAD»

Unimed SA, entreprise suisse active dans le secteur biomédical, a mandaté Romande Energie Services en 2019 pour la gestion du système de chauffage et de refroidissement de son nouveau site d'Ecublens dont la consommation annuelle est d'environ 200 MWh de thermie et 900 MWh de rafraîchissement.

Romande Energie Services a construit en 2021 et 2022 sur ce site une centrale comprenant deux pompes à chaleur produisant simultanément chaleur et froid. Depuis septembre 2022, le surplus de chaleur produit par le site d'Unimed est vendu en étant réinjecté dans le réseau de chauffage à distance (CAD) d'Ecublens (ECUCAD). Les clients d'ECUCAD bénéficient ainsi de cette source de chaleur supplémentaire, le CAD étant principalement chauffé au bois.

Cette installation fournit ainsi une solution de production de froid pour un site industriel, tout en valorisant l'énergie inutile sur un réseau de CAD à haute température. En remplaçant un projet qui prévoyait initialement un groupe froid et l'utilisation de gaz, elle permet une réduction des émissions de CO₂ d'environ 40 tonnes par année.

Cette installation innovante d'Unimed est complétée d'une toiture photovoltaïque, construite par le Groupe Romande Energie et bénéficie d'une solution de contracting.





Déploiement de notre plan solaire

L'année 2022 a été de nouveau marquée par un nombre important de mises en service d'installations photovoltaïques propriétés de Romande Energie. Ce sont plus de 20 installations pour une puissance cumulée de l'ordre de 7 MWh qui portent la puissance totale de la production suisse du Groupe à plus de 40 MWh.

Nous avons également renforcé en 2022 notre partenariat avec notre client Holcim Suisse par la mise en service de cinq nouvelles installations solaires sur leurs sites de Morges (VD), Mano (TI), Kirchberg (SG), Hüntwangen (ZH) et Mülligen (AG). Ces nouvelles installations, d'une surface de près de 5'000 m² complètent la production de leur site d'Eclépens (en service depuis 2020), pour atteindre une production annuelle de près de 1,6 GWh. Romande Energie a fait appel à la société SAT Solar Swiss AG, avec qui la collaboration remonte à 2018, pour la réalisation de ces ouvrages de production.

Romande Energie a également mis en service en 2022 une installation photovoltaïque sur les toitures de la société Lyreco Switzerland AG à Dintikon (AG). Cette installation de plus de 5'000m², produisant près de 1 GWh par an, permet à notre client de couvrir 40% de sa consommation électrique annuelle. Le modèle de Contracting Solaire développé par Romande Energie depuis 2016 et mis en œuvre sur ce site sécurise 40% de la consommation électrique totale de Lyreco pour une durée de 25 ans. Romande Energie a fait appel à la société SAT Solar Swiss AG pour la réalisation de ces ouvrages de production.

Inauguration de la station de pompage Morges Lac

La Ville de Morges, Romande Energie et Energie 360° ont inauguré en avril 2022 la Station de pompage d'eau du lac (STAP) qui se situe dans le périmètre de la Piscine du Parc et comprend des conduites de pompage et rejet lacustres.

Construite par Romande Energie Services, la STAP sert de trait d'union entre le lac et deux réseaux thermiques, Morges Lac et Enerlac. L'infrastructure permet en effet de prélever de l'eau entre 6° et 8° dans le Léman. Grâce à des pompes à chaleur et à des échangeurs thermiques, des quartiers entiers sont ainsi alimentés en chaud et en froid. Liées par un partenariat public-privé, la Ville de Morges ainsi que les sociétés Romande Energie et Energie 360° ont uni leurs forces pour rendre possible ce projet d'aquathermie exemplaire en matière environnementale, qui s'inscrit pleinement dans la stratégie énergétique 2035 de la Ville de Morges.



Le projet AGEPP (Alpine Geothermal Power Production) temporairement suspendu

Lancés en janvier 2022, les travaux du projet de géothermie à Lavey se sont déroulés sans incident et sans entraîner de sismicité, malgré une roche dure et des instabilités en parois de forage. En septembre, la profondeur de 2'956 mètres a été atteinte. Si les températures mesurées au fond du forage dépassaient nettement les valeurs espérées, le débit d'eau chaude n'était malheureusement pas suffisant pour pouvoir produire de l'électricité et de la chaleur. La réalisation du projet, telle que prévue initialement, est par conséquent suspendue et AGEPP, en collaboration avec les géologues, va maintenant analyser plus en détail les données récoltées pour comprendre les raisons de la faible productivité et explorer différentes pistes pour valoriser l'énergie géothermique exploitable par le forage.

Le puits a d'ores et déjà été sécurisé et la plateforme de forage transférée sur le prochain site de forage à Vinzel (Vaud), projet EnergieÔ dans lequel Romande Energie est également actif. Par ailleurs, comme elle s'y était engagée, AGEPP remettra ultérieurement le site en état.

Si les résultats n'ont malheureusement pas été à la hauteur des attentes, sur le plan technique, l'opération de forage reste un succès, car elle s'est parfaitement déroulée. Elle a permis de prouver la faisabilité du creusement d'un puits dévié profond dans une roche cristalline dure, malgré les risques d'instabilité du forage. Les données acquises durant les opérations de forage permettront d'améliorer les connaissances sur la nature du sous-sol en milieu alpin ce qui sera extrêmement précieux pour d'autres projets similaires à l'avenir. Les enseignements ont été partagés avec l'association Géothermie-Suisse, l'Office fédéral de l'énergie, la Direction générale de l'environnement et le musée cantonal des sciences naturelles.



La rénovation du poste électrique de Lucens marque un virage écologique pour une installation haute et moyenne tension

Les installations vieillissantes datant de 1960 du poste électrique de Lucens ont amené l'Unité d'Affaires Réseaux de Romande Energie à entreprendre le renouvellement complet des appareillages haute et moyenne tension dans un nouveau bâtiment. Le poste de Lucens comprend six lignes raccordées au réseau 125 kV et dix départs 17 kV qui alimentent environ 8'800 clients.

Si les cellules moyenne tension sans hexafluorure de soufre (SF₆) sont déjà utilisées depuis longtemps dans les postes de distribution, c'est la première fois que Romande Energie décide d'installer un GIS (Gas Isolation System) isolé 145 kV sans SF₆.

Les raisons qui ont motivé Romande Energie de faire l'acquisition d'un appareillage haute tension sans SF₆, sont principalement écologiques. Un GIS traditionnel comme celui qui serait nécessaire pour le poste de Lucens, contiendrait 650 kg de SF₆ et aurait une contribution à l'effet de serre équivalente à 15'000 tonnes de CO₂. Selon le Protocole de Kyoto, le SF₆ est considéré comme étant le plus puissant gaz à effet de serre. Son impact est 23'500 fois plus élevé que le CO₂, et sa durée de vie est de 3'200 ans contre 100 ans pour le CO₂.

Lors de l'étude de faisabilité du projet, une évaluation a été menée par un spécialiste externe afin de déterminer l'impact des différents GIS sans SF₆ proposés sur le marché européen sur la totalité de leur cycle de vie. Grâce à la solution de gaz g³ proposée par General Electric (GE), les dimensions de l'appareillage haute tension restent inchangées et ne nécessitent pas de locaux plus grands. La masse de gaz contenue dans les produits g³ haute tension de GE a un équivalent CO₂ réduit de plus de 99 %, par rapport aux solutions avec SF₆.

La mise en service, en automne 2023 sur le site de Lucens, d'un appareillage haute tension sans SF₆ et de cellules moyenne tension isolées à l'air, entame le virage écologique des installations haute et moyenne tension de Romande Energie.

Contribution au développement du tissu économique local

Partenariat avec la start-up Proxipel

Le Groupe Romande Energie, propriétaire de la centrale de biomasse Enerbois à Rueyres (VD), poursuit son expansion dans ce domaine en investissant dans la start-up Proxipel, usine à pellets itinérante.

La biomasse représente une source d'énergie primaire et renouvelable disponible localement, et donc pertinente pour la transition énergétique Suisse.

C'est dans le cadre de l'activité de Corporate Venture Capital que Romande Energie SA prend une part dans la jeune société Proxipel basée à Le Vaud.

Celle-ci a eu l'idée de créer une usine à pellets itinérante montée sur une semi-remorque permettant de transporter la biomasse disponible sur sites en pellets pour le chauffage.



Soutien aux initiatives à impact positif

Par nos actions de sponsoring, nous nous associons à des projets et événements qui nous permettent d'être proches de nos clients, de communiquer notre rôle d'acteur de la décarbonisation et de démontrer notre savoir-faire. Nous privilégions les propositions en lien avec nos trois piliers fondamentaux, et mettons un accent fort sur le pilier environnemental.

Plus que jamais concernés par le développement durable, nous soutenons exclusivement des projets et événements responsables qui intègrent des actions concrètes en vue de réduire leur empreinte écologique. Citons par exemple l'utilisation de la vaisselle réutilisable, la réduction des emballages, la mise en place d'un plan de mobilité douce ou encore la production d'une énergie «verte».

Enfin, nous concevons tous nos partenariats comme des engagements réciproques impliquant des bénéfices pour les deux parties.



Romande Energie rejoint en 2022 le programme «Swisustainable» de Suisse Tourisme

Romande Energie propose gratuitement au grand public la possibilité de visiter quatre de ses sites de production. C'est donc en tant que «prestataire» touristique que Romande Energie a obtenu en 2022 la plus haute certification du programme de Suisse Tourisme, «Swisustainable – Leading», décernée aux entreprises qui possèdent déjà une certification de durabilité complète et reconnue. En parfaite adéquation avec le programme de durabilité de Suisse Tourisme «Swisustainable» qui ambitionne de faire de la Suisse la destination la plus durable au monde, Romande Energie a signé une déclaration d'engagement commune dont le préambule mentionne: «Nous veillons à tenir compte dans toutes nos décisions des aspects écologiques, sociaux et économiques et gérons ces derniers avec une attention particulière.»

Cet engagement commun repose sur les trois piliers du développement durable:

- **Environnemental**: nous sommes conscients de notre responsabilité quant au développement durable et déployons tous nos efforts pour valoriser le respect des ressources et de l'environnement, notamment lors d'activités de tourisme. A travers ces visites gratuites, nous sensibilisons le grand public aux enjeux énergétiques et à la production d'énergies renouvelables locales.

- **Sociétal**: en tant que prestataire d'activités de tourisme gratuites et axées sur la durabilité, nous renforçons l'accès à l'information pour toutes et tous, en particulier à destination de la population locale en favorisant l'échange et l'identité régionale.
- **Economique**: nous participons au développement et à l'attractivité du tourisme durable en Suisse à travers l'adhésion au programme «Swisustainable» et sa communauté, mais également à travers des collaborations avec des acteurs régionaux (entités touristiques, restaurants, commerces, etc.).

Le Groupe Romande Energie, en rejoignant ce «mouvement», est fier de participer à un projet d'avant-garde initié par Suisse Tourisme qui ambitionne de compter 2'500 entreprises engagées dans ce programme d'ici 2023.

Dons et mécénats externes

De la demande de soutien pour la manifestation sportive Regional Winter Games - Special Olympics (pour handicapés) à celle provenant de l'Utilité publique Vaud (regroupant les associations et fondations sociales privées), ou encore l'Association pour la sauvegarde de Morges (réaménagement du Sentier nature de la Morges), les catégories couvertes sont multiples et viennent surtout de tous les horizons. Nous choisissons les projets soutenus en respectant les critères préconisés par Romande Energie.

Parmi les plus de 400 demandes reçues par année, certaines ont été retenues pour leur caractère durable et particulièrement en adéquation avec nos critères de sélection actuels telles que l'ATE - Association transports et environnements / Pedibus 2023 englobant désormais toute la Suisse, le Congrès DUO 2023 par et pour les personnes en situation de handicap sur Fribourg, ainsi que la rénovation de sentiers pédestres sur la Commune Val-de-Charmey.

Calendrier de l'Avent solidaire

Le contexte économique, énergétique et environnemental actuel nous a conduit à repenser notre traditionnel calendrier de l'Avent sur les réseaux sociaux. Nous avons décidé, à la place de notre traditionnel concours, durant toute la période des Fêtes, d'être en adéquation avec notre responsabilité sociale et notre rôle de leader en amenant nos «followers» à soutenir diverses associations romandes actives dans la protection de l'environnement ou l'entraide.

Une vingtaine de collaboratrices et collaborateurs a enregistré une courte vidéo pour présenter une association ou un projet qui lui tenait à cœur. Chaque like ou commentaire sur nos réseaux sociaux a entraîné un don de la part de Romande Energie. A l'issue de cette opération de solidarité, nous avons collecté CHF 10'000 et soutenu 17 associations.

Cette initiative a été particulièrement bien accueillie par nos clients et «followers» et préfigure le lancement du nouveau programme de mécénat «Pourcent sociétal et environnemental» présenté ci-après.



Lancement du «Pourcent sociétal et environnemental»

En juin 2022, Romande Energie a initié un programme de mécénat en faveur de l'intérêt général, le Pourcent sociétal et environnemental.

Ce programme concrétise l'engagement de Romande Energie envers la société et la nature, dans le cadre de l'urgence climatique et conformément à sa responsabilité sociétale. Par son caractère philanthropique et sa structure partenariale, il s'inscrit pleinement dans les piliers sociétal et environnemental de la stratégie de Romande Energie.

Ce programme a pour objectif de lutter contre la précarité, de favoriser l'inclusion et la diversité, de permettre à la population d'habiter durablement son territoire, d'accompagner la transition énergétique et de favoriser tout engagement social ou environnemental en Suisse romande.

Dans le but d'atteindre au mieux ses objectifs, ce programme est doté d'un Comité de gestion ayant pour mission de sélectionner les projets, et de garantir leur qualité et leur suivi. Il dispose également d'un budget annuel pouvant aller jusqu'à 1% de l'EBIT opérationnel publié l'année précédente par le Groupe en fonction du nombre de projets correspondant aux critères de durabilité soutenus par Romande Energie.

Pour une meilleure objectivité et pertinence dans la sélection des projets, ce comité est composé à moitié de membres externes à Romande Energie présentant une expertise reconnue dans les milieux sociétaux et environnementaux. Membre du comité et partenaire privilégié du programme,

la société de conseil en innovation sociale MEGA Social Innovation, aide fortement à garantir la pertinence des projets soumis.

Ainsi, les premiers projets sélectionnés permettront d'agir dès janvier 2023 contre la précarisation qui touche une partie croissante de la société. Les collaboratrices et collaborateurs de Romande Energie seront largement impliqués dans la sélection et l'implémentation des prochains programmes soutenus, grâce notamment à l'introduction d'un mécénat de compétences qui permettra une implication directe de personnes volontaires, motivées et engagées dans les projets retenus.

Academia

Mise en place en 2021, Academia est une communauté d'intérêt stratégique regroupant les collaboratrices et collaborateurs régulièrement en contact avec les milieux académiques. Cette initiative se donne pour objectif de développer et maximiser la création de valeur issue de nos relations avec le tissu académique suisse, romand en particulier. Academia accélère, facilite et assure le suivi de la mise en œuvre d'activités de toutes sortes engagées avec les milieux académiques: projets dédiés aux questions de recherche et développement, d'enseignement, de recrutement ou encore de soutien institutionnel. En cela, il rend plus efficient l'apprentissage de nos activités académiques.

En 2022, 22 projets sont actifs et 14 autres sont en développement. Ces ressources sont regroupées et partagées par le biais du Catalogue au sein de la communauté Academia qui les relaie dans l'entreprise. Composée aujourd'hui d'une ving-

taine de personnes, cette communauté relie Romande Energie à près de 80 contacts répartis au sein de 14 institutions basées en Suisse romande et Suisse alémanique. Son comité de gestion intègre des personnalités externes garantes de l'objectivité des choix et de la pertinence des projets retenus.

Un partenariat avec E4S pour accélérer la décarbonisation

Initiative conjointe de l'UNIL/HEC, de l'IMD et de l'EPFL, E4S a pour ambition d'aider la société à relever les défis auxquels elle est confrontée, notamment l'urgence climatique, celle-ci étant étroitement liée au contexte de potentielle crise énergétique (www.e4s.center).

Outre sa participation aux activités pédagogiques du Master en Sustainable Management & Technology, Romande Energie s'est approchée de E4S pour initier la cocréation de l'Observatoire romand de la décarbonisation (ORODE). Basé sur une approche inclusive, il aura pour mission de fédérer les acteurs économiques et institutionnels romands désireux de se joindre afin d'atteindre ensemble l'objectif de neutralité carbone en Suisse romande. Il consistera en une plateforme de mesures et de suivi des engagements, un environnement d'analyse et de partage des meilleures pratiques, voire un espace mettant en lumière toutes sortes d'initiatives contribuant à cet objectif sociétal et environnemental, avec l'indépendance et la légitimité requises.

Projet «Delocalized Forecast For Smart Grid», un modèle de prévision novateur pour l'équilibrage des réseaux

Le développement continu des énergies renouvelables intermittentes en Suisse augmente significativement les besoins d'équilibrage des réseaux électriques. Alors que cette tendance s'accélère, les gestionnaires de réseaux, ayant l'obligation de reprise de la production renouvelable et de fourniture à une clientèle captive, sont fortement impactés et doivent équilibrer leur portefeuille énergétique.

Afin de réduire l'écart entre l'offre et la demande d'électricité, un projet de modèle de prévision novateur a été lancé par Romande Energie en partenariat avec la HES-SO Valais-Wallis et soutenu par Innosuisse, l'agence suisse pour l'encouragement de l'innovation. Il vise à développer des algorithmes de prévision à court terme et à les intégrer dans un rapport à usage interne. Par cette approche novatrice, Romande Energie vise à réduire ses coûts de déséquilibre et à augmenter la part d'énergie renouvelable.

GRI 3-3, GRI 203-2

Électromobilité et mobilité active au service de nos collaboratrices et collaborateurs

Electromobilité chez Romande Energie

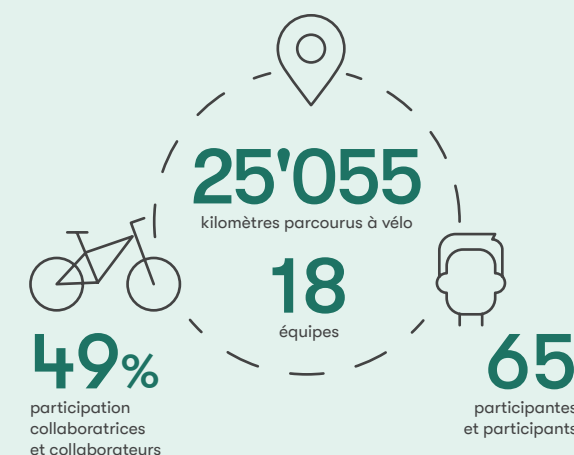
L'électrification de notre flotte suit son cours. En 2022, 28 nouvelles voitures électriques de nouvelle génération, du type Renault Megane E-Tech ont été livrées. Ces voitures ont été choisies en fonction des besoins des collaboratrices et collaborateurs pour exercer leurs métiers mais aussi pour leurs qualités techniques. Afin de compléter le remplacement de la flotte thermique par des voitures électriques, 26 Skoda Enyaq arriveront également au cours de l'année 2023.

L'infrastructure de recharge se renforce simultanément. En 2022, 20 nouvelles bornes ont été acquises et seront progressivement installées sur nos différents sites.

Promotion de la mobilité douce

Chaque année, Romande Energie participe au challenge Bike to Work afin de faire découvrir aux collaboratrices et collaborateurs le plaisir de pédaler pour aller travailler. 38 vélos électriques sont ainsi mis à disposition pendant toute la durée du programme.

Les résultats du programme 2022



Une nouvelle vélo-station a également été mise en service pour les collaboratrices et collaborateurs de Noville.

Promotion de la mobilité active

Afin d'encourager nos collaboratrices et collaborateurs à utiliser la mobilité douce et les transports publics, Romande Energie accorde des bons CFF aux collaboratrices et collaborateurs. Dès 2023, l'attribution des abonnements demi-tarif (CFF) sera un avantage inscrit dans les conditions d'emploi.

Collaboratrices et collaborateurs, univers de travail

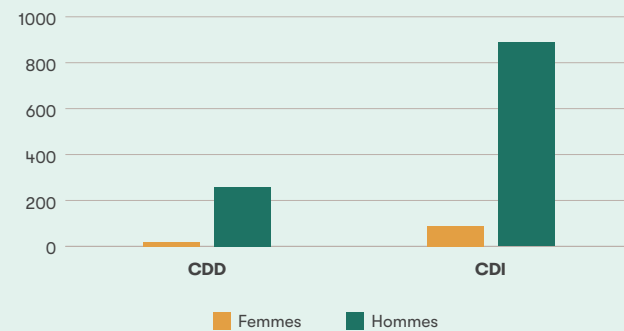
L'énergie que nous produisons ne vient pas seulement de nos installations, elle est aussi en chacun de celles et ceux qui composent Romande Energie. Par notre politique de Richesses humaines, nous valorisons le développement et l'expression des potentiels de chacune et chacun.

Recrutement et rotation du personnel

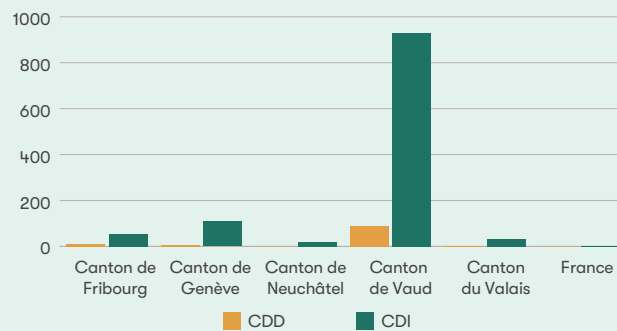
En 2022, le Groupe Romande Energie a accueilli 182 nouveaux collaboratrices et collaborateurs.

GRI 2-7, GRI 2-8, GRI 405-1

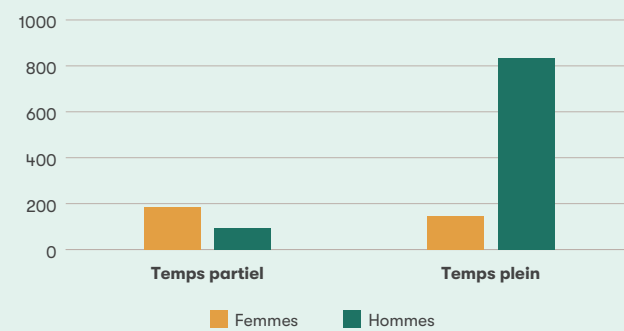
a Le nombre total d'employés par contrat de travail (permanent et temporaire), par genre
Total 1'253 collaboratrices et collaborateurs



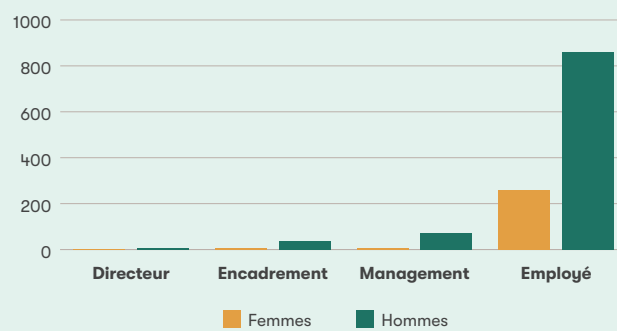
b Le nombre total d'employés par contrat de travail (permanent et temporaire), par région



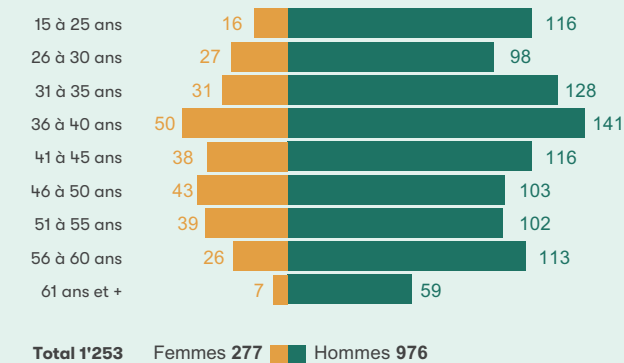
c Le nombre total d'employés par type d'emploi (à temps plein et à temps partiel), par genre
Total 1'253 collaboratrices et collaborateurs



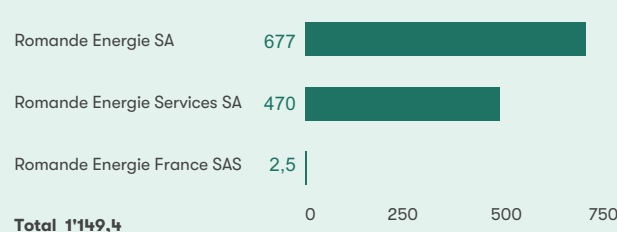
d Le nombre total d'employés du Groupe Romande Energie, par genre
Total 1'253 collaboratrices et collaborateurs



Répartition selon les tranches d'âge et le sexe



Effectif du personnel ETP (équivalents temps plein)



Chiffres au 31.12.2022

Santé et sécurité au travail

Sécurité maîtrisée

Pour prévenir les accidents en tous genres ainsi que les maladies liées au travail, le Groupe a mis en place un Système de management de la santé et sécurité au travail (SMSST) correspondant à la norme ISO 45001. Un spécialiste de la sécurité et trois chargés de sécurité assurent la conduite des opérations liées à la SST (Santé et sécurité au travail), sous la supervision de l'ingénieur de la santé et sécurité au travail. Conformément à la norme, un audit de suivi (réussi) et plus de 260 audits de sécurité couvrant tous les secteurs d'activité ont été réalisés sur les chantiers du Groupe Romande Energie en 2022, auxquels s'ajoutent 130 bilans sécurité avec les responsables de chaque secteur. Les audits de sécurité sont dorénavant conduits avec une application dédiée qui permet un suivi des actions de mises en conformité. GRI 403-1

Indicateurs-clés de santé et sécurité au travail

- Taux de fréquence global des accidents (i.e. nombre d'accidents professionnels > 1 jour / ETP): **2,9%**
- Taux de gravité des accidents (nombre de jours d'absence liés à des accidents professionnels / ETP): **0,56%**

Ces indicateurs seront désormais publiés chaque année dans le Rapport de durabilité à des fins de transparence et de comparaison. GRI 403-9

Le Groupe mène des mesures de sensibilisation afin de réduire les accidents non professionnels et de prévenir les dépendances. En 2022, des campagnes en matière de sécurité routière (visibilité piétons et deux roues), de pratique du vélo et du ski (avec un quiz permettant de gagner une participation sur l'achat d'un casque), ainsi qu'une sensibilisation aux effets du soleil sur la peau ont été organisées. Le Groupe poursuit sa politique de remboursement des vaccins contre la grippe et l'encéphalite à tiques.

Aucune situation d'agression, d'incident ou de harcèlement n'a été constatée en 2022. Le nombre d'accidents professionnels de nos collaboratrices et collaborateurs, tous cas confondus, s'est élevé à 40 en 2022, contre 34 en 2021. Ce nombre – trop élevé – s'explique à la fois par l'augmentation du nombre de collaboratrices et collaborateurs ainsi que d'apprenties et apprentis, et par l'intégration de nouveaux métiers dans les domaines du bâtiment. Il convient de relever qu'il ne s'est produit aucun accident grave (invalidité ou séquelle) en 2022 parmi notre personnel ou nos sous-traitants et que, globalement, le taux de gravité a diminué.

Parmi les principales mesures de prévention prises en 2022, citons la mise en place d'un Perco (personne de contact santé et sécurité) sur chacun de nos sites, la distribution d'un QR code à tous les collaborateurs (sous la forme d'un autocollant) afin de donner à chacun un nouveau moyen pour déclarer une situation dangereuse ou un presque-accident, une formation en ligne pour les nouveaux collabora-

teurs ainsi que plusieurs formations spécifiques traitant des mesures préventives lors de l'installation de panneaux photovoltaïques, de l'utilisation des produits chimiques et des règles vitales pour ceux travaillant avec l'électricité. GRI 403-7

Enfin, nous disposons d'un modèle de gestion des absences qui consiste à gérer les problématiques difficiles en amont.

Encourager le sport

Notre concept Santé & Sécurité encourage le sport avec des offres de fitness à prix préférentiel ou offres d'équipement de sport à prix réduits. L'activité sportive est facilitée par l'infrastructure des bâtiments qui sont équipés de douches et vestiaires, ainsi que par la flexibilité des heures de travail des collaboratrices et collaborateurs. GRI 403-7

Promouvoir une restauration d'entreprise durable et responsable

Les collaboratrices et collaborateurs se soucient à la fois de leur santé (qualité, traçabilité, produits locaux) mais également de leurs impacts environnementaux (gaspillage alimentaire, offre végétarienne, réduction des emballages, etc.).

GRI 403-6

Fort de ces constats, un groupe de travail a été créé au début de l'année 2022 afin d'étudier les diverses évolutions et solutions possibles à mettre en place, dans le but d'optimiser et de moderniser les prestations proposées par le service de restauration.

Aujourd'hui, de nombreux changements ont été appliqués au sein de la restauration d'Eldora, présente sur notre site de Morges. En effet, des actions mensuelles ont vu le jour et sont régulièrement communiquées dans le restaurant d'entreprise ainsi que sur notre réseau de partage Workplace et les écrans TV, que ce soit à l'occasion d'une journée internationale (journée du véganisme, végétarisme, sans viande) mais également la mise en avant de produits locaux utilisés en cuisine, l'introduction d'une signalétique relative à l'empreinte carbone des repas concoctés (nuages), la mise en place des contenants reCIRCLE et l'opportunité pour les collaboratrices et collaborateurs de pouvoir emporter leur repas du soir grâce à «too good to waste», selon les invendus du jour, à moitié prix. Enfin, l'amélioration de l'espace repas est actuellement au cœur des réflexions afin de pouvoir accueillir davantage de personnes lors des repas de midi, dans une atmosphère durable et conviviale. Nous sommes, par ailleurs en cours d'évaluation d'un système de paiement par QRcode pour la petite restauration afin d'améliorer l'efficacité du flux de service.

Durant l'année 2022, afin d'optimiser les moyens de production de notre restaurant d'entreprise, de diminuer les émissions CO₂ engendrés par les déplacements et d'offrir un service complémentaire aux collaborateurs de Prévéranges, nous livrons sur commande des repas sur site à l'aide d'un véhicule électrique.

Formation du personnel

Les formations du personnel accompagnant notre évolution culturelle

En tant qu'organisation apprenante, Romande Energie s'engage pour le bien-être et le développement personnel de ses collaboratrices et collaborateurs. Le Groupe innove et intègre différentes solutions de formations qui participent à notre culture d'entreprise basée sur le respect mutuel, l'écoute bienveillante et l'intelligence collective. L'Unité de Support Richesses Humaines accompagne notre évolution culturelle par une politique de formation ambitieuse incitant nos collaboratrices et collaborateurs à jouer un rôle actif dans notre organisation et à se préparer aux enjeux de demain.

En 2022, 841 collaboratrices et collaborateurs (y compris les Directeurs et Managers) ont suivi une ou plusieurs formations en présentiel sur les thèmes du management, de la durabilité, de la santé et sécurité au travail, de l'efficacité opérationnelle ainsi que des formations linguistiques.

Des formations à distance ont été suivies par 916 collaboratrices et collaborateurs en e-learning et 150 ont été ainsi formés au cursus d'intégration. L'ensemble des collaborateurs ont bénéficié de la formation obligatoire sur la prévention sécurité IT.

GRI 404-1

Cursus de formation pour les nouveaux entrants

Les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs de Romande Energie, quel que soit leur statut (stagiaire, contrat fixe ou temporaire), bénéficient d'une formation obligatoire dans les trois mois qui suivent leur arrivée afin de les familiariser avec nos pratiques, l'organisation de travail, la santé et sécurité ainsi qu'aux prestations du Groupe. Un nouveau cursus spécifique sur les règles de sécurité au travail a été mis en place pour les métiers techniques (chantier / projet).

Agir maintenant

Le 21 janvier 2020, le Codir validait la mise en œuvre du projet «Agir maintenant» qui vise à ancrer, de manière ludique, des comportements durables dans le quotidien des collaboratrices et collaborateurs.

Ce projet, réalisé en partenariat avec WeAct, s'est déroulé sur trois ans. Il démarre avec le calcul de l'empreinte écologique de chaque collaboratrice et collaborateur sur la base du volontariat. Ensuite, le projet se concrétise chaque année par trois semaines de «défis» réalisés individuellement ou en équipe, au cours desquelles chacune et chacun réalise diverses actions centrées sur les thèmes de la santé, de l'environnement et la cohésion d'équipe. Les collaboratrices et collaborateurs ont également la possibilité de participer à des ateliers, formations ou webinaires, tous en lien avec le thème de l'environnement, des écogestes et du bien-être.

Trois éditions de ce programme se sont déroulées entre septembre 2020 et mai 2022. La troisième et dernière édition s'est tenue du 2 au 22 mai 2022 avec comme fil rouge l'économie circulaire. Cette édition a ensuite donné le coup d'envoi à un nouveau cycle de formations sur la durabilité qui a permis d'aborder trois thématiques-clés dès juin 2022, à savoir la gestion des déchets, l'éco-anxiété et l'électromobilité.

Culture du feedback

Dans le cadre de notre évolution culturelle, nous proposons depuis 2021 une formation au feedback à l'ensemble de nos collaboratrices et collaborateurs afin de devenir une entreprise toujours plus apprenante et pour favoriser une communication plus authentique, tous niveaux hiérarchiques confondus.

Manager coach

Nous encourageons notre management et encadrement à favoriser une posture de manager coach aidante et bienveillante (posture basse, écoute active, etc.). Ancrée dans notre culture d'entreprise, cette démarche a pour ambition de susciter l'intelligence collective, et par là même le développement des personnes et de leurs talents au sein des équipes.

Prévention des risques psychosociaux

L'être humain et sa sécurité constituent la première préoccupation de notre Groupe en toute circonstance, rien ne pouvant justifier la mise en danger des personnes. Dans cette perspective, nous accordons une importance prioritaire à la sécurité au travail et à la protection de la santé de toutes nos collaboratrices, tous nos collaborateurs et de nos parties prenantes.

GRI 403-5, GRI 403-6

Formations de sensibilisation aux enjeux de sécurité IT

A l'instar de nombreuses entreprises, Romande Energie fait l'objet d'un nombre croissant de cyberattaques. Si plus de 80 % de tous les incidents liés à la cybersécurité sont imputables à une erreur humaine - qu'il s'agisse de courriels de phishing, de rançongiciels ou de liens vers des sites frauduleux - de nombreuses techniques d'attaques prennent pour cible les utilisateurs. Or, une cyberattaque réussie peut avoir de graves conséquences pour l'entreprise comme un arrêt de l'activité pendant plusieurs semaines. Par ailleurs, la technologie seule ne permet pas d'offrir une protection parfaite contre les cyberattaques. Afin de préparer nos collaboratrices et collaborateurs à ces enjeux, des formations e-learning de sensibilisation à la sécurité IT ont lieu tous les trois mois avec pour objectif d'aider à identifier et déjouer les cybermenaces.

En outre, les nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs font l'objet d'une introduction à la cybersécurité lors de la journée d'accueil, afin de les sensibiliser au plus tôt aux risques cyber et aux bonnes pratiques à adopter pour les prévenir.

Des tests simulant des attaques sont aussi régulièrement effectués à des fins de formations. Elles favorisent l'adoption d'une attitude sécuritaire et d'une culture qui priorise la protection des données de Romande Energie.



Participation à l'atelier collaboratif «La Fresque du Climat»

Romande Energie s'est fixé la mission de contribuer à faire de la Suisse romande la première région décarbonée de Suisse. Afin de permettre à chaque collaboratrice et collaborateur de s'approprier le défi du changement climatique et faire le lien entre ce dernier et la mission de l'entreprise, des ateliers «La Fresque du Climat» ont été proposés tout au long de l'année.

Durant un atelier, d'une durée totale de trois heures, les participants mobilisent l'intelligence collective de leur groupe pour retracer les liens de cause à effets à l'aide d'un jeu de 42 cartes. Chacune des cartes expose des données tirées des rapports du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat). La dernière heure de l'atelier est consacrée à une discussion ouverte et positive sur les leviers d'action pouvant être activés dans la sphère privée ou professionnelle.

Ce sont 168 participants qui ont ainsi pu être sensibilisés au travers de 25 ateliers collaboratifs organisés entre mars et décembre 2022. Ces ateliers ont été animés par des collaboratrices formées à l'animation par un membre de l'association «La Fresque du Climat». Dans le respect de la licence d'utilisation, Romande Energie s'est acquittée du règlement des droits d'utilisation en fin d'année. Fin 2022, dix collaboratrices et collaborateurs ont suivi une formation à l'animation afin de pouvoir renforcer le pool d'animateurs et poursuivre l'animation des ateliers en 2023.



La Fresque de la Construction

Romande Energie est engagée dans la décarbonation du bâti romand. C'est un grand chantier qui nécessite d'utiliser de nombreux leviers pour déplacer les équilibres. Sur le modèle de «La Fresque du Climat», une association a été constituée en France pour réaliser la fresque de la construction (<https://www.fresquedelaconstruction.org>). Celle-ci permet de mettre en lumière les impacts climatiques liés au domaine du bâti: construction, exploitation, rénovation et déconstruction. Nous avons donc fait appel au Président de l'association qui est venu faciliter cet atelier regroupant des personnes de Solutions Energie, de Romande Energie Services, du Lab ainsi que plusieurs clients et partenaires. Après l'atelier, nous avons échangé autour d'un repas qui a permis de faire émerger des problématiques, des solutions, des partages d'expérience et des idées de collaborations pour réduire l'impact climatique du domaine du bâti. Nous espérons renouveler cette expérience qui était une première en Suisse et pour laquelle nous avons réalisé un premier travail de traduction des éléments légaux et normatifs pour le marché suisse afin de partager ces réflexions.

GRI 404-2

Politique d'égalité salariale

La loi sur l'égalité révisée, entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2020, vise à mettre en œuvre l'application du droit constitutionnel à un salaire égal pour un travail de valeur égale et impose aux entreprises de plus de 100 salariés de procéder à une analyse interne de l'égalité des salaires. Romande Energie SA et Romande Energie Services SA ont effectué cette analyse et conformément à la Loi; cette analyse doit faire l'objet d'une vérification par un organe indépendant dont l'audit a été réalisé en juin 2022. Ce dernier ne révèle pas de différences salariales inexplicables et ceci vient confirmer les dernières analyses effectuées en 2013 et 2018. Conformément aux dispositions légales, les résultats ont été communiqués aux collaboratrices et collaborateurs.

Implication des représentants du personnel

Les représentants du personnel sont régulièrement informés de la marche des affaires et sont impliqués et consultés quant à l'évolution de la politique RH. La volonté de la Direction est de faire appel à l'intelligence collective et à la responsabilité de chacun pour l'impliquer le plus possible dans les décisions l'impactant. De plus, la Représentation du personnel Romande Energie (RPRE) est l'interlocutrice officielle de la Direction lorsque cette dernière a des mesures relatives au personnel lors, par exemple, de modifications de la politique RH ou des conditions d'emploi.

GRI 2-30

Des négociations ont lieu chaque année pour déterminer l'évolution des conditions d'emploi et de la masse salariale avec la Direction générale. Une partie de nos discussions en 2022 ont porté sur les questions de salaires et leur adaptation. Pareillement à la politique de rémunération des membres de la Direction (cf. Rapport sur les rémunérations), les aspects sociétaux influencent fortement le positionnement de la rémunération et son évolution. Ainsi, nous avons décidé que l'augmentation annuelle des salaires soit déterminée selon le positionnement de la rémunération fixe dans la catégorie de salaire et qui privilégie une plus forte revalorisation des salaires les plus bas. Concrètement, les propositions d'évolution de salaire sont supérieures pour les personnes débutant leur carrière avec une rémunération correspondante comparée aux plus hautes rémunérations des personnes en fin de carrière.

GRI 405-2

Satisfaction des collaboratrices et collaborateurs

Romande Energie réalise régulièrement des enquêtes de satisfaction et d'engagement auprès de ses collaboratrices et collaborateurs. Le taux de participation est toujours proche de 80 %. L'enquête 2022 a confirmé la grande satisfaction de nos collaboratrices et collaborateurs avec un indice d'adhésion de 7.7 et un indice de transformation de 7.3, sur une échelle de 1 à 10.

Les résultats détaillés, accompagnés de propositions d'actions, ont été présentés lors d'un webinar ouvert à l'entier de l'entreprise en novembre 2022 et sont mis à disposition de chaque Unité à des fins d'amélioration continue.

Conformité à la réglementation sociale

Afin d'assurer une veille, chaque thématique liée à la réglementation sociale est suivie par une personne de l'Unité de Support Richesses Humaines. La veille consiste à suivre les évolutions, les communiquer, les appliquer et à en contrôler la mise en œuvre. A cet effet, le personnel RH suit régulièrement des formations externes spécifiques de mise à jour.

Plusieurs personnes sont au bénéfice de brevets fédéraux de spécialiste en assurances sociales, en caisse de pensions, en RH et une personne détient un titre d'expert en assurances sociales.

Les RH s'appuient également sur le service juridique du Groupe, principalement pour les questions liées au Droit du travail.

Chaque année, une revue commune RH est partagée sous forme d'un THASAI (Tour d'horizon des assurances sociales et autres informations). Lors de l'exercice 2022, notre 10^{ème} édition du THASAI, outre les réformes en cours du système de prévoyance, a mis en avant la nécessité de modifier notre réglementation liée à l'âge de retraite des femmes.

Le marché du travail est suivi au travers des baromètres d'emploi suisse et des job market index publiés.

La veille des évolutions liées aux CCT (Conventions collectives de travail), auxquelles certains secteurs d'activité du Groupe sont soumis, est également réalisée.

Il est à relever qu'aucune procédure juridique liée à la réglementation sociale n'est en cours et n'a eu cours durant l'exercice 2022.

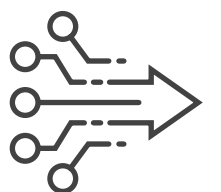
GRI 2-27

Responsabilité numérique de l'entreprise

La responsabilité numérique fait partie intégrante de notre gouvernance et s'intègre dans nos trois piliers du développement durable. Créée en 2020 et dirigée depuis juillet 2021 par Assia Garbinato, l'Unité de Support Digital et Innovation s'attache à offrir aux clients, collaboratrices, collaborateurs, et parties prenantes toute l'agilité digitale nécessaire afin que la transition numérique soit un facteur d'innovations raisonnées et durables. Son objectif est de placer au cœur de ses activités l'expérience client, la création de nouveaux modèles d'affaires et l'efficacité des processus.

Romande Energie s'engage afin que sa transformation numérique prenne en compte des critères éthiques, sociétaux et environnementaux clairement définis en termes de transparence de l'utilisation des données par l'IA ou de la gestion environnementale de ses data centers.

Précurseurs sur les questions d'éthique numérique, les experts de Romande Energie font partie de groupes de recherche et de réflexion en Suisse romande sur ces sujets. Ce pôle d'innovation, dont la charte est actuellement en construction, intègre les aspects éthiques dans toutes ses réflexions. Ce département soutient les métiers du Groupe dans leur transformation digitale et amène le savoir nécessaire en matière de culture, de méthodologie et de potentiel technologique pour affronter la complexité de notre nouvelle ère. Cette Unité assure, auprès du Conseil d'administration et des collaboratrices et collaborateurs, la transmission de connaissances nécessaires afin de vulgariser les enjeux autour de la donnée et le potentiel des nouvelles technologies.



L'Unité de Support Digital & Innovation s'attache à offrir aux clients, collaboratrices, collaborateurs, et parties prenantes toute l'agilité digitale nécessaire afin que la transition numérique soit un facteur d'innovations raisonnées et durables.



Protection et sécurité des données

Cybersécurité

Romande Energie attache une grande importance à la sécurité informatique et industrielle. En effet, ses systèmes d'information et ses collaboratrices et collaborateurs font l'objet d'un nombre croissant d'attaques.

Pour y faire face, Romande Energie a défini une stratégie de cybersécurité qui s'articule autour de trois axes : stratégique, opérationnel et humain. Ainsi, une politique de sécurité des systèmes d'information – qui reflète la vision stratégique de la Direction en matière de sécurité – a été élaborée et mise en œuvre au moyen de mesures techniques et organisationnelles.

Par ailleurs, au regard de la sophistication des attaques, Romande Energie utilise également des technologies de sécurité qui tirent notamment parti de l'intelligence artificielle et qui sont supervisées par un centre opérationnel de sécurité qui opère 24h/24 et 7j/7.

Concernant le risque d'attaque de la chaîne d'approvisionnement, Romande Energie a mis en place un processus d'évaluation du niveau de maturité de ses fournisseurs en matière de cybersécurité ainsi que des solutions logicielles intégrées au sein de l'entreprise. Cette évaluation est complétée par des audits de sécurité techniques suivant le type de solution acquise et son niveau de criticité pour le Groupe.

En outre, afin de renforcer l'efficacité de la gestion du risque humain, Romande Energie a développé un programme de sensibilisation à la cybersécurité pour l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs.

Des tests simulant des attaques sont aussi régulièrement effectués à des fins de formation. L'efficacité des mesures de sécurité informatique et industrielle est mesurée, chaque année, au moyen d'audits indépendants qui sont réalisés par des sociétés spécialisées en cybersécurité.

Conformité en matière de protection des données

Romande Energie prend la question de la protection des données très au sérieux et veille à protéger en permanence les données personnelles qu'elle traite. Ainsi dans le cadre de la révision de la loi fédérale sur la protection des données (nLPD), Romande Energie a renforcé son dispositif de protection des données afin de se conformer aux nouvelles exigences légales.

Le plan d'action repose sur les trois piliers suivants : sécurité informatique, aspects juridiques et gouvernance des données. La prise en compte du risque est au cœur de la stratégie de protection des données de Romande Energie et ses collaboratrices et collaborateurs sont pleinement associés à la démarche.

En 2022, nous confirmons n'avoir reçu aucune plainte concernant des atteintes à la confidentialité des données des clients, ni subi de vol, fuite ou perte de données concernant des clients.

GRI 418-1

La gestion agile du portefeuille de projets/produits

La transformation digitale de Romande Energie se structure autour d'un cadre méthodologique agile permettant l'alignement, la transparence et la capacité à s'adapter aux changements, afin de livrer rapidement de la valeur aux clients et aux parties prenantes. Utilisée par les équipes de l'Unité de Support Digital et Innovation pour la gestion des projets et de produits digitaux, l'agilité est aussi un moyen qui cadre les choix stratégiques de l'Unité avec les parties prenantes business, et ce via une gestion agile du portefeuille.

Initiée en 2021, cette démarche agile, sur le fond et sur la forme, est rythmée par des cycles de 3 à 4 mois. Chaque cycle s'inscrit dans une boucle d'amélioration continue permettant des apprentissages et des adaptations en vue du cycle suivant.

La gestion agile du portefeuille est un outil jouant un rôle important dans la transformation digitale et qui revêt plusieurs dimensions : stratégique, organisationnelle et culturelle.

La dimension stratégique se manifeste par une priorisation de projets/produits, qui assure un réalignement continu avec la stratégie de l'entreprise sur ses trois piliers : économique, sociétal et environnemental, et entre les différentes Unités d'Affaires et parties prenantes.

La valeur business devrait être discutée et challengée régulièrement en fonction des évidences marché et des mesures de succès prenant en compte entre autres les trois piliers de la stratégie de Romande Energie.

La dimension organisationnelle du portefeuille explicite les principes agiles de l'organisation et de fonctionnement des équipes. Il est basé sur la pluridisciplinarité, le focus, la stabilité et sur les types de collaborations au sein de l'équipe et avec les parties prenantes business.

La transformation digitale impacte fortement la gestion du portefeuille et détermine la création permanente de relations de partenariat avec les parties prenantes et ce via :

- La création d'une communauté transverse, dont les membres sont en majorité des représentants des Unités d'Affaires. Le rôle de cette communauté est de participer activement à l'alignement et à la priorisation des besoins métiers en fonction de critères clairs et transparents à toute l'entreprise.
- La communauté des « product owners » ayant une vision stratégique commerciale et technologique de leur produit. Leur rôle est crucial car ils collaborent avec les équipes commerciales, tout en récoltant en permanence du feedback auprès des parties prenantes afin de répondre aux besoins et aux obstacles émergents.

La dimension culturelle d'un cadre agile a un effet sur l'organisation et la collaboration. Il développe l'engagement des équipes et leur responsabilisation tout en posant des principes directeurs respectueux des conditions de leur travail. Il œuvre à mettre en place une culture managériale où le leader est au service d'équipes autonomes et responsables (servant leadership). La culture de l'apprentissage est valorisée en partant du principe que l'humilité, la curiosité et le travail avec rigueur nous inscrivent dans une boucle d'amélioration continue qui permet l'éclosion de ce que l'on appelle les entreprises apprenantes.

Un centre opérationnel de sécurité qui opère

24/7

Les certifications du groupe Romande Energie: Le système de management intégré au service de notre performance

Le Groupe Romande Energie bénéficie d'une longue tradition d'excellence opérationnelle. Le système de management intégré du Groupe vise à améliorer en permanence la performance de ses services, à valoriser les compétences de ses collaboratrices et collaborateurs et à satisfaire les attentes de ses clients. Il intègre le management de la qualité, de l'environnement, la sécurité et santé au travail, le développement durable et la responsabilité sociétale.

Les certifications ISO répondent aux attentes de nos clients

Afin de se conformer aux exigences des certifications ISO, Romande Energie a défini des objectifs concrets répondant aux attentes de ses clients. Le choix et le suivi d'indicateurs pertinents ainsi que la mise en place d'enquêtes de satisfaction à plusieurs étapes du cycle de vie des prestations délivrées, génèrent une qualité d'écoute qui se concrétise par l'amélioration et le développement de nouvelles offres de services.

Le Système de management intégré certifié valorise nos collaboratrices et collaborateurs

Le Système de management intégré certifié ISO sert de fil conducteur afin de maîtriser la mise en œuvre de la stratégie et son pilotage sur la base d'indicateurs d'efficacité et de performance. Pour tous nos collaboratrices et collaborateurs, c'est une démarche transversale qui mobilise les équipes autour de l'amélioration continue. Notre système de management repose ainsi sur une culture forte de l'orientation client. Il vise au décloisonnement, à la compréhension par le personnel de l'importance de sa contribution et au développement d'interfaces entre les fonctions.



ISO 9001
Qualité



ISO 45001
Santé et Sécurité



ISO 17020
Organismes procédant à l'inspection



ISO 55001
Gestion des actifs



EcoEntreprise
Responsabilité sociétale
et développement durable

Nouveauté 2022: obtention du label «Employeur partenaire»

Romande Energie est fière d'être la première entreprise du Canton de Vaud à avoir obtenu ce label visant à promouvoir les institutions qui emploient et s'engagent à libérer de leurs obligations professionnelles leurs collaboratrices et collaborateurs sapeur-pompiers volontaires en cas d'urgence.

Une Charte Employeur a été signée en septembre 2022. Ce document formalise les devoirs et les droits respectifs de l'employeur et du sapeur-pompier volontaire et pose ainsi un cadre clair. Il stipule à la fois les engagements de l'employeur (interventions, formation, information et dialogue) et ceux des sapeurs-pompiers volontaires (information, respect, adaptation et dialogue).

La charte est révisée au minimum une fois tous les deux ans, et adaptée au contexte économique de l'entreprise, le cas échéant.



Index GRI *

Norme GRI: 2021	Eléments d'informations	Numéro de page	Motifs d'omission
GRI 1	Principes généraux d'information (2021)		
GRI 2	Eléments généraux d'information (2021)		
2-1	Détails sur l'organisation	14	
2-2	Entités incluses dans l'organisation aux fins du Rapport de durabilité	53	
2-3	Période de reporting, fréquence et point de contact	54, 59, 145	
2-4	Resoumission d'informations		Sans objet (non applicable)
2-5	Vérification externe	54	
2-6	Activités, chaîne de valeur et autres relations d'affaires	16	
2-7	Employés	86	
2-8	Travailleurs autres que les employés	86	
2-9	Structure de gouvernance et composition	23, 33	
2-10	Nomination et sélection de l'organe de gouvernance le plus haut placé	29	
2-11	Directeur de l'organe de gouvernance le plus haut placé	7	
2-12	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans la supervision de la gestion des impacts	59	
2-13	Délégation de la responsabilité dans la gestion des impacts	59	
2-14	Rôle de la plus haute instance de gouvernance dans le Rapport de durabilité	58	
2-15	Conflits d'intérêt	29	
2-16	Communication des situations critiques	30	
2-17	Connaissance collective de l'organe de gouvernance le plus haut placé	57, 59	
2-18	Evaluation de la performance de l'organe de gouvernance le plus haut placé	31	
2-19	Politique de rémunération	47	
2-20	Processus de fixation de la rémunération	48	
2-21	Ratio de la rémunération totale annuelle	48	
2-22	Etat des lieux de la stratégie de développement durable	54	
2-23	Engagements politiques		Information incomplète (code de conduite en cours de refonte en 2023)
2-24	Intégration des engagements politiques		Information incomplète (code de conduite en cours de refonte en 2023)
2-25	Processus de remédiation des impacts négatifs	32	
2-26	Mécanismes pour demander conseil et soulever des préoccupations		Information incomplète (code de conduite en cours de refonte en 2023)
2-27	Respect des lois et des règlements	61, 91	
2-28	Adhésion à des associations	55	
2-29	Engagement des parties prenantes	55, 57	
2-30	Accords de négociation collective	90	
GRI 3	Enjeux matériels (2021)		
3-1	Processus de détermination des enjeux matériels	58	
3-2	Liste des enjeux matériels	58	
3-3	Gestion des enjeux matériels	71, 74, 76, 77, 78, 85	
Enjeu matériel	Investissements dans les énergies renouvelables		
203-1	Investissements dans les infrastructures et mécénat	85	
Enjeu matériel	Contribution au développement du tissu économique local		
203-2	Impacts économiques indirects significatifs	85	
Enjeu matériel	Conformité à la réglementation sociale		
2-27	Non-conformité à la législation et aux réglementations sociales et économiques	61, 91	
Enjeu matériel	Conformité environnementale		
2-27	Non-conformité à la législation et à la réglementation environnementales	61, 91	
Enjeu matériel	Gestion rentable des ressources énergétiques		
Enjeu matériel	Impact sur la biodiversité		
304-1	Sites d'activité détenus, loués ou gérés, situés dans ou bordant des aires protégées et des zones riches en biodiversité à l'extérieur des aires protégées	77	
304-2	Impacts significatifs des activités, produits et services sur la biodiversité	77	
304-3	Habitats protégés ou restaurés	77	
304-4	Espèces sur la liste rouge de l'UICN et sur la liste de conservation nationale dont les habitats sont situés dans des zones affectées par les opérations		Information indisponible

Norme GRI: 2021	Eléments d'informations	Numéro de page	Motifs d'omission
Enjeu matériel	Réduction de l'empreinte carbone		
201-2	Implications financières et autres risques et opportunités dus au changement climatique	66	
302-1	Consommation énergétique au sein de l'organisation	71	
302-2	Consommation énergétique en dehors de l'organisation	71	
302-3	Intensité énergétique		Information indisponible
302-4	Réduction de la consommation énergétique		Information indisponible
302-5	Réduction des besoins énergétiques des produits et des services		Information indisponible
305-1	Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	71	
305-2	Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	71	
305-3	Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	71	
305-4	Intensité des émissions de GES	71	
305-5	Réduction des émissions de GES	74	
305-6	Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone (SACO)		Sans objet (non applicable)
305-7	Émissions d'oxydes d'azote (NOx), d'oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives		Sans objet (non applicable)
Enjeu matériel	Transparence sur le bilan de gaz à effet de serre		
305-1	Émissions directes de GES (Champ d'application 1)	71	
305-2	Émissions indirectes de GES (Champ d'application 2)	71	
305-3	Autres émissions indirectes de GES (Champ d'application 3)	71	
Enjeu matériel	Actions en faveur de l'environnement (par exemple, puits de carbone)		
305-5	Réduction des émissions de GES	74	
Enjeu matériel	Gestion des déchets et recyclage		
301-1	Matières utilisées par poids ou par volume		Information incomplète (manque quantité)
301-2	Matières recyclées utilisées	65	
301-3	Produits et matériaux d'emballage utilisés	65	
306-1	Génération de déchets et impacts significatifs liés aux déchets	65	
306-2	Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	65	
306-3	Déchets générés	65	
306-4	Déchets non destinés à l'élimination	65	
306-5	Déchets destinés à l'élimination	65	
Enjeu matériel	Santé et Sécurité au travail		
403-1	Système de gestion de la santé et de la sécurité au travail	87	
403-2	Identification des dangers, évaluation des risques et investigation des événements indésirables		Information indisponible
403-3	Services de santé au travail		Information indisponible
403-4	Participation et consultation des travailleurs et communication relative à la santé et à la sécurité au travail		Information indisponible
403-5	Formation des travailleurs à la santé et à la sécurité au travail	88	
403-6	Promotion de la santé des travailleurs	87, 88	
403-7	Prévention et réduction des impacts sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations d'affaires	87	
403-8	Travailleurs couverts par un système de gestion de la santé et de la sécurité au travail		Information indisponible
403-9	Accidents du travail	87	
403-10	Maladies professionnelles		Information indisponible
Enjeu matériel	Formation du personnel		
404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an par employé	88	
404-2	Programmes de mise à niveau des compétences des employés et programmes d'aide à la transition	89	
404-3	Pourcentage d'employés bénéficiant de revues de performance et d'évolution de carrière		Information indisponible
Enjeu matériel	Politique d'égalité salariale		
405-1	Diversité des organes de gouvernance et des employés	86	
405-2	Ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes et des hommes	90	
Enjeu matériel	Protection et sécurité des données		
418-1	Plaintes fondées relatives à l'atteinte à la confidentialité des données des clients et aux pertes de données des clients	93	